

Grande leçon de

Hervé LE BRAS

Démographe, Directeur d'études à l'Institut National d'Études Démographiques,
Professeur des Universités à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Table ronde

« Le Sud - Ouest, quelle identité pour quels territoires ? »



Dominique BUSSEREAU
Ancien Ministre, Député
et Président du Conseil
général de la Charente-
Maritime



Alain ROUSSET
Député de la Gironde,
Président du Conseil
régional d'Aquitaine et
Président de l'Association
des Régions de France



Yves HARTÉ
Rédacteur en chef
et Directeur adjoint
de l'information du
journal Sud Ouest, prix
Albert - Londres

« Jury » présidé par

Jean-Bernard GILLES, Journaliste au journal Sud Ouest

Judi 16 octobre 2014

15h00 – 19h00 • Sciences Po Bordeaux • Amphi Montesquieu

30

30 ANS

1984 - 2014

INTRODUCTION

Nous célébrons cette année le 30e anniversaire des Rencontres Sciences Po/Sud Ouest. 30 ans de découvertes avec près de 300 Rencontres dont la liste parle d'elle-même, tant en ce qui concerne la qualité des intervenants que l'éclectisme des sujets abordés. Beaucoup de politique bien sûr et de thématiques proches des disciplines enseignées à Sciences Po : relations internationales, économie, histoire, sociologie, médias, mais également des Rencontres artistiques, scientifiques, sportives etc. De grands moments encore présents dans les mémoires et pour les plus récents encore visibles sur notre site internet : la venue du Dalai Lama, celle de Pierre Bourdieu, l'improbable dialogue entre André Glucksmann et Rony Brauman, le trac de Laure Adler, la verve de Carla Del Ponte entourée de ses gardes du corps, les fables d'un Armand Gatti, la timidité de Raymond Depardon, l'improvisation de Daniel Cohn-Bendit ou celle d'un Jordi Savall dans un amphithéâtre Montesquieu plongé pour l'occasion dans un silence religieux etc. De grands moments nés d'une organisation dont l'énergie motrice s'appelle l'enthousiasme et en premier lieu celui des étudiants auxquels les Rencontres sont en priorité destinées, même si elles ont aussi une vocation de forum ouvert sur la cité. Elles sont, ne l'oublions pas, le fruit de leur travail et constituent pour eux à chaque fois une expérience de réflexion et de communication parfois périlleuse, toujours stimulante. Elles sont aussi portées par l'enthousiasme des enseignants et des journalistes de Sud Ouest qui donnent de leur temps sans compter. Un tel partenariat sur la longue durée fait des Rencontres un objet rare et précieux qui n'a pu être jusqu'à ce jour copié. Les générations se sont succédé et le navire est toujours parvenu à poursuivre sa route par l'exigence tous les ans renouvelée de ses propositions, par la conviction des directeurs des deux institutions Sciences Po Bordeaux et Sud Ouest, par le soutien de sponsors qui ont su partager l'esprit des Rencontres, tels que le Crédit Mutuel du Sud Ouest et le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux.

La 31e saison qui s'ouvre aujourd'hui a choisi de traiter d'un sujet en pleine actualité, la réforme territoriale, à partir de l'exemple du Sud Ouest. L'après-midi commencera par une conférence du démographe Hervé Le Bras co-auteur avec Emmanuel Todd de « L'invention de la France Atlas anthropologique et politique de la France » et du « Mystère français », deux ouvrages qui tendent à montrer, alors que l'accélération du changement social nous submerge, le poids des forces anthropologiques et religieuses issues du passé. Nous poursuivrons par une table ronde sur « Le Sud Ouest, quelle identité pour quels territoires ? » avec pour invités Dominique Bussereau, Ancien Ministre, Député et Président du Conseil général de la Charente - Maritime, Alain Rousset, Député de la Gironde, Président du Conseil régional d'Aquitaine et Président de l'Association des Régions de France, et Yves Harté, Rédacteur en chef et Directeur adjoint de l'information du journal Sud Ouest, prix Albert Londres. Il s'agira de comprendre le pourquoi d'une réforme qui n'est pas la première dans ce domaine, d'éclairer les critères qui la justifient au regard de l'identité des territoires. On a pu le constater ces derniers mois, l'argument économique grâce aux économies d'échelle a été largement avancé pour justifier la mise en place de grandes régions autour de métropoles puissantes, mais la controverse a surgi et persiste sur le redécoupage. L'Aquitaine a fait l'objet de divers scénarios, pour se voir finalement arrimée aux régions Poitou-

Charentes et Limousin. Des évolutions ultérieures étant encore possibles. Des tensions sont très vite apparues liées aux enjeux politiques et économiques et la dimension identitaire a pu aussi parfois remonter en surface. La mort annoncée des départements n'a quant à elle pas fini de susciter le débat de même que la question des moyens et des compétences qui reste en suspens. Par ailleurs, alors que les principes de proximité et de participation citoyenne paraissent incontournables, comment seront-ils mis en oeuvre ? Dans ce contexte encore mouvant notre table ronde s'annonce passionnante.

Nos remerciements vont à toute l'équipe de préparation : Maxence Aubert (4A), Clara Bercovici (3A), Camille Chambre (5A), Valentin Chevallier (3A), Samantha Chevrier (5A), Clément Couleaud (3A), Pierre Escalé (CPAG), Ombeline Falconnet (CPAG), Andréa Fernandes (3A), Pauline Jungmann (5A), Thomas Laurent (5A), Malo Metral (CPAG), Nicolas Pastor (3A), Henri Pontette (3A), Alice Provost (3A), Camille Ruiz (3A), Hadrien Schmitt (3A), Simon Tazi (3A), Théo Tournemille(1A), Pascal Jan, Professeur des universités, et Jean-Bernard Gilles, journaliste au journal Sud Ouest. Et pour l'organisation de cet anniversaire, à toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans l'exposition des 30 ans présentée dans le Hall de Sciences Po Bordeaux.

Françoise Taliano-des Garets

Professeure d'Histoire contemporaine

Coordnatrice des Rencontres Sciences Po / Sud Ouest

Biographies

Hervé Le Bras

Hervé Le Bras est né le 6 juin 1943 à Paris. Ancien élève de l'École polytechnique, il part en 1966 pour le Tchad comme ethnologue stagiaire auprès des populations Massa. Il sort ensuite diplômé de l'Institut de démographie de Paris puis obtient un diplôme d'études approfondies de mathématiques économiques.

Chargé de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED) de 1967 à 1975, il devient ensuite directeur de recherche de 1975 à 2007. Membre du Conseil scientifique de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) de 1969 à 2003, il en occupe la présidence de 2002 à 2003. Entre 1972 et 1990 il est professeur associé de mathématiques et moyens de représentation à l'École d'architecture de Paris. Il devient en 1980 directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) où il dirige le département « Méthodes et projections » de 1980 à 1991.

S'intéressant à l'histoire de l'espace politique français et européen, Hervé Le Bras publie en 1981 avec Emmanuel Todd *L'Invention de la France*. Dans cet atlas anthropologique et politique, les deux historiens et démographes mettent à jour le paradoxe caractérisant, à leurs yeux, la France et la société française. A savoir une unité administrative du territoire couplée à forte hétérogénéité interne de la population. Selon eux, la France serait née de la capacité de l'État à réguler cette diversité et faire cohabiter entre eux l'ensemble des peuples y résidant.

Hervé Le Bras dirige de 1988 à 2008 le Laboratoire de démographie historique (EHESS-CNRS). Spécialiste des idéologies démographiques, il publie en 1992 *Marianne et les lapins : l'obsession démographique*, ouvrage dans lequel il remet en cause la « thèse nataliste » et dénonce la vision alarmiste de certains démographes ou gouvernants concernant l'évolution de la population française. Il s'oppose alors durement au directeur de l'INED Gérard Calot, favorable aux politiques natalistes pour pallier le vieillissement démographique de la population française.

Il enseigne ensuite comme professeur associé l'histoire économique à l'Université de Genève de 1996 à 1997. Expert sur les migrations euro-méditerranéennes auprès de la Commission européenne (2003-2004), il est ensuite de 2007 à 2010 membre de la Commission pour la libération de la croissance française, présidée par Jacques Attali. Depuis mai 2014 il est membre du groupe de travail sur la réforme territoriale au sein de l'Association des régions de France (ARF).

Quelques publications

L'Invention de la France (Hachette-Pluriel ; avec E. Todd, 1981)

Les Trois France (Odile Jacob-Le Seuil, 1986)

Marianne et les lapins: l'obsession démographique (Hachette-Pluriel, 1992)

Le Sol et le sang: théories de l'invasion au XX^{ème} siècle (L'Aube, 1992)

La démographie (Odile Jacob, 2005)

The Nature of Demography (Princeton University Press, 2008)

Le Mystère français (Le Seuil ; avec E. Todd, 2013)

Décorations et distinctions

Chevalier de la Légion d'honneur

Prix de géographie Louis Hachette (1981)

Prix de l'Union rationaliste (1997)

Dominique Bussereau

Né le 13 juillet 1952 à Tours (Indre-et-Loire), Dominique Bussereau est diplômé de l'Institut d'Études de Paris et conseiller en entreprises de profession.

Responsable des Jeunes giscardiens de 1974 à 1977, il devient chargé de mission au cabinet des ministres de l'Intérieur Michel Poniatowski et Christian Bonnet (1976-1978). Directeur adjoint du cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, à nouveau candidat à la présidence de la République en 1981, il rejoint ensuite la SNCF comme attaché de direction (1982-1983).

Dominique Bussereau obtient son premier mandat électif en Charente-Maritime en devant adjoint au maire de Royan dans la foulée des élections municipales de 1983. Élu conseiller général du canton de Royan-Est en 1985, il est constamment reconduit dans ses fonctions depuis. Conduisant la liste UDF en Charente-Maritime pour des élections législatives de 1986, il est élu député. Non réélu après la dissolution de 1988, il devient toutefois maire de Saint-Georges-de-Didonne à la suite des élections municipales de 1989.

Dominique Bussereau retrouve en 1993 les bancs de l'Assemblée nationale en étant élu dans la 4ème circonscription de Charente-Maritime (Royan-Est/Jonzac). Réélu député en 1997 et en 2002, il est également reconduit dans ses fonctions de maire de Saint-Georges-de-Didonne en 1995 et 2001 (fonction qu'il conserve jusqu'en 2002).

Ancien membre du Parti Républicain et de Démocratie Libérale, Dominique Bussereau rejoint l'UMP à sa fondation en 2002. Il entre la même année au gouvernement de Jean-Pierre Raffarin comme secrétaire d'État aux Transports (mai-juin 2002) puis aux Transports et à la Mer (juin 2002-mars 2004). Il succède à Alain Lambert comme secrétaire d'État au Budget et à la Réforme budgétaire (mars-novembre 2004) avant de se voir confier le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité. Il conserve ses fonctions dans le gouvernement de Dominique de Villepin (2005-2007).

Soutien de Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2007, Dominique Bussereau occupe de nouveau le poste de secrétaire d'État aux Transports dans les deux premiers gouvernements de François Fillon (mai 2007-novembre 2010). En 2008 il succède à Claude Belot comme président du Conseil général de la Charente-Maritime ; il est réélu en 2011. Il quitte le gouvernement en novembre 2010 et redevient député en décembre. Il est réélu lors des élections législatives de 2012. Enfin, il est, depuis le 9 juillet 2014, le co-rapporteur sur la mise en application de la loi qui serait issue de l'adoption définitive du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Décorations et distinctions

Grand Cordon de l'Ordre du Soleil Levant (Japon ; 2007)

Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne (2010)

Marianne d'Or du Premier adjoint (2006)

Commandeur du Mérite agricole (2008)

Publications

La Vie en jaune (en collaboration avec Henri Giscard d'Estaing et Jean-Pierre Raffarin) (Stock, 1977)

Le Rôle du chef de l'Etat (1980)

Alain Rousset

Né le 16 février 1951 à Chazelles-sur-Lyon (Loire), Alain Rousset est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et cadre supérieur du secteur privé de profession. Directeur de cabinet des présidents socialistes du Conseil Régional d'Aquitaine André Labarrère puis Philippe Madrelle (1980-1986), il rejoint ensuite le groupe Elf Aquitaine comme délégué à l'industrialisation du Bassin de Lacq (1986-1998).

Engagé au sein du Parti Socialiste, Alain Rousset obtient en 1988 son premier mandat électif en devenant conseiller général du canton de Pessac-2. Il remporte la mairie de Pessac lors des élections municipales de 1989 en battant la liste RPR sortante et devient dans la foulée vice-président de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB). Il est l'un des fondateurs du Festival International du Film d'Histoire de Pessac dont il occupe la présidence depuis sa création en 1990. Réélu conseiller général en 1994, il devient Premier vice-président du Conseil général de la Gironde en charge de la Solidarité, de la Politique de la Ville et du Plan. Il est reconduit dans ses fonctions de maire de Pessac dès le 1er tour en 1995.

Élu président du Conseil régional d'Aquitaine lors des élections de 1998, il démissionne alors du Conseil général de la Gironde. Maire de Pessac jusqu'en 2001, Alain Rousset devient ensuite Premier adjoint de son successeur, Pierre Auger. En 2002 il fonde l'association Priorité TGV Sud Europe Atlantique dont il occupe depuis la présidence.

Réélu président du Conseil régional d'Aquitaine en avril 2004, Alain Rousset accède la même année à la présidence de l'Association des Régions de France (ARF) puis succède à Alain Juppé à la tête de la CUB en décembre. Il est élu député de la 7ème circonscription de la Gironde (Pessac) lors des élections législatives de 2007 et quitte alors la présidence de la CUB et sa fonction d'adjoint au maire de Pessac. Reconduit à la tête de la Région Aquitaine en 2010, il conserve également la présidence de l'ARF. Il est réélu en juin 2012 député de la Gironde dès le 1er tour.

Décorations et distinctions

Chevalier de l'ordre national du Mérite
Marianne d'Or pour son action à la mairie de Pessac (1998)

Yves Harté

Yves Harté est rédacteur en chef et éditorialiste de « Sud Ouest ». Il a reçu le prix Albert-Londres en 1990 pour ses reportages lors de la chute du rideau de fer. D'origine landaise, né en 1954, il a fait toute sa carrière à « Sud Ouest ».

Décorations et distinctions

Prix Albert - Londres (1990)

Publications

La huitième couleur, regards sur l'arène (Éditions Confluences, 1999)
Préface de *Espagnes* de Louis Émié (Éditions Le Festin, 2014)

Partie 1

Réforme territoriale : une affaire d'identité ?

LA RÉFORME DES RÉGIONS ...

DITES DONC MARAUD, EST-CE QU'IL VA falloir
QUE MOI, ALÉNOR D'AQUITAINE, VIENNE VOUS
TIRER LES OREILLES AFIN QUE VOUS CESSIEZ DE
MASSACRER L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE
POUR FAIRE PLAISIR À VOTRE EX ?...



HOLLANDE S'EMPLOIE À REDESSINER LA FRANCE

1. Le pourquoi et le comment de la réforme

Évoquée dans les propositions de campagne du candidat Hollande et lors du discours de Dijon du président, cette nouvelle phase de décentralisation avait été lancée par le gouvernement Ayrault. Sous l'autorité de Marylise Lebranchu, le projet s'était illustré par de nombreux revirements, notamment sur le maintien ou non de la clause de compétence générale et l'existence des départements. Au final, il en avait découlé une loi morcelée et assez chaotique, plaçant les régions au cœur du dispositif et consacrant une nouvelle entité territoriale : les métropoles. À la mi-janvier 2014, le président lui donne une nouvelle inflexion, l'intégrant à son « choc de simplification ». Au lendemain de la débâcle des municipales, la réforme territoriale monte en première ligne, notamment du discours de politique générale du nouveau Premier ministre, Manuel Valls. Un calendrier inédit est décliné. Avant les européennes, le président confirme son souhait « d'accélérer ». Il s'entoure à l'Élysée de nouveaux conseillers, dont un certain Vincent Feltesse, ex-président de la Communauté urbaine de Bordeaux et champion de la métropolisation.

Au lendemain de la nouvelle débâcle électorale des européennes, cette réforme prend une plus grande densité. Par sa capacité à la mener, l'impopulaire président Hollande entend en faire « la démonstration de sa volonté », indique un de ses proches. « On avait besoin d'une réforme majeure pour reprendre la main », dit un autre.

Ce sera donc elle. Pour éviter l'enlisement observé sous Lebranchu, Valls et Hollande nomment André Vallini à ses côtés et décident de la stratégie de « la nouvelle carte des régions » publiée dans la presse quotidienne régionale le 3 juin dernier. Une façon d'« emballer » la machine, de « donner un signal » et surtout d'occulter d'autres débats potentiellement explosifs.

2 L'esprit de la réforme

La « France administrative du XXI^e siècle » selon François Hollande marchera au plan local sur deux pieds. Des régions plus grandes (les fameuses 14 nouvelles régions) et des métropoles et des intercommunalités plus peuplées (minimum 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2016). Deux dispositions (carte des 14 régions et intercommunalités à 20 000) qui se

trouvent dans les projets de loi exposés ce matin en Conseil des ministres. Y figure également l'abandon de la clause générale de compétence, qui permettait aux collectivités locales de supporter financièrement tout investissement ou toute initiative.

L'ambition de François Hollande est de transférer à terme toutes les compétences des départements vers les régions, les intercommunalités, les métropoles et même l'État. De façon à les vider de leur substance à l'horizon 2020. Les deux projets de loi qui seront examinés par les sénateurs en juillet transfèrent déjà nombre des prérogatives des Départements. Socle du développement économique, les Régions mettent ainsi la main sur les transports routiers, scolaires, les collèges, les routes, les déplacements au sens large.

3 La carte des régions pourra évoluer

Les 14 nouvelles régions, dont l'étrange Poitou-Charentes - Limousin - Centre, vont certainement pouvoir être amendées. Soit via le débat parlementaire, soit à l'occasion d'un nouveau train de lois à l'automne. Ainsi, il n'est pas exclu que les deux Charentes quittent le Poitou-Charentes pour l'Aquitaine (lire notre sondage ci-contre).

4 Les Départements vont disparaître

Dans les textes de ce matin figure un nouveau report des élections cantonales et régionales. L'exécutif souhaite avoir fini de redessiner le profil des régions et de statuer sur les compétences départementales avant le prochain scrutin. L'ambition est de vider peu à peu les Départements de leur substance, en leur laissant le social et les Sdis jusqu'à leur disparition en 2020. Constitutionnellement, « l'existence » des Départements sera maintenue dans l'intervalle, au besoin avec des artifices tels que des conseils départementaux, des communautés de communes, des fédérations de communautés de communes, voire avec des communautés de « pays » à l'échelle des départements. Il faudra un acte constitutionnel pour que soit actée la fin des Départements sous le prochain quinquennat. Mais dès l'adoption des projets de loi présentés ce matin, le « schéma d'amélioration de l'accessibilité des services à la population » ne sera plus élaboré conjointement pas l'État et le Département, mais par l'État (le préfet) et les communautés de communes. Le Département n'intervenant plus que « pour avis ». Ce qui en dit

long sur la volonté de l'exécutif.

5 Les inconnues de la réforme

Outre la disparition des Départements, qui n'est qu'enclenchée, et la refonte des Régions, soumise à de prochains débats et amendements, subsistent de lourdes inconnues dans la réforme Hollande. La première est financière. On ignore ainsi comment vont être compensés les premiers transferts de compétences contenus dans les textes de ce matin. Les futures Régions, métropoles et communautés de communes auront-elles de nouvelles possibilités pour lever l'impôt ? Mystère. Cette réforme permettra-t-elle vraiment des économies et lesquelles ? Mystère

également. La deuxième inconnue est politique. De quelle majorité – au Sénat comme à l'Assemblée – va bénéficier cette réforme qui heurte tant de barons locaux, notamment PS. François Hollande saura-t-il capitaliser de nouvelles alliances avec le centre, voire des élus UMP ? Tout est envisageable. Enfin, substituer les intercommunalités aux Départements pour assurer la « proximité » avec les territoires, notamment ruraux, impliquera de revoir leur mode de scrutin. Et de soumettre l'exécutif de ces intercommunalités au suffrage universel direct. Ce qui devrait donner lieu à d'autres empoignades.

« Socle du développement économique, les Régions mettent la main sur les transports routiers, scolaires, les collèges, les routes ».

Dominique De Laage, Sud Ouest, 18 juin 2014

DÉCENTRALISATION

LE PREMIER MINISTRE SEMBLE RÉSOLU À RÉDUIRE LE NOMBRE DE RÉGIONS, EN PASSANT PAR LA LOI; POURQUOI VALLS REDESSINE LA CARTE

Les concertations sont parties. Avec plus ou moins d'élan.

Heureusement que Nicolas Sarkozy ne s'est pas risqué à proposer la réduction du nombre de Régions en France que lui avait pourtant suggérée le comité Balladur sur la réforme territoriale au mois de mars 2009. Il aurait sans doute dû affronter une opposition aussi forte des élus locaux, alors majoritairement socialistes, qu'avec son projet de création du conseiller territorial unique pour les Départements et les Régions, aussitôt supprimé lors de l'accession du socialiste Jean-Pierre Bel à la présidence du Sénat. « Cela fait du bien d'entendre cela », avait alors dit au congrès des Régions de France de Nantes Alain Rousset, président de l'Association des Régions de France.

Big bang territorial

C'est pourtant un big bang territorial de grande ampleur qu'a proposé Manuel Valls dans sa déclaration de politique générale, le 8 avril dernier. La fin des conseils départementaux à l'horizon 2021 – qui ne l'engage pas outre mesure sur le plan du calendrier – et la diminution de 22 à 12 de la carte des Régions à l'horizon du premier janvier 2017. Il a confirmé ses intentions lundi 14 avril en recevant à Matignon les représentants de l'Association des Régions de France et ceux de l'Assemblée des Départements de France, toutes deux majoritairement socialistes, abasourdis par ces annonces. Et pourtant... La récente claque électorale subie par le Parti socialiste aux élections municipales change sans doute la perspective politique. Le scrutin régional de 2015 s'annonce périlleux pour le pouvoir. Certaines projections qui circulent dans les ministères font état d'un basculement à droite d'un grand nombre de Régions françaises aujourd'hui toutes gérées par le PS en métropole, sauf l'Alsace. « La majorité est en train de perdre les territoires », estime Jean-Pierre Raffarin, sénateur (UMP) de la Vienne. Difficile aussi pour les présidents de Région de s'opposer aussi frontalement aujourd'hui qu'hier au président de la République. Ils font aujourd'hui mine d'encaisser le coup. Et prennent l'initiative plutôt

que de subir une réforme du millefeuille administratif, véritable serpent de mer de la vie politique française, tant de fois évoquée et jamais mise en œuvre.

Royal veut concerter

L'Auvergne se dit prête à rejoindre le Limousin dans une grande région Massif central. La Bourgogne a engagé des discussions avec la Franche-Comté. La Lorraine tend la main à l'Alsace. Ségolène Royal, il y a peu encore présidente de la Région Poitou-Charentes, annonce une concertation avec les élus de tout bord pour évoquer un possible rattachement avec l'Aquitaine ou les Pays de la Loire. Midi-Pyrénées pourrait rejoindre Languedoc-Roussillon. Alain Rousset hésite entre un rapprochement géographiquement naturel avec Poitou-Charentes ou avec Midi-Pyrénées, avec laquelle l'Aquitaine est déjà engagée dans de lourdes coopérations (LGV, pôles de compétitivité...). Dire que les élus le font dans l'enthousiasme serait pour le moins excessif. Mais ils acceptent aujourd'hui presque sans riposter la fin de la compétence générale, cette disposition qui permet au Conseil régional d'Aquitaine de financer le nouveau gazon synthétique de Sarlat, le Festival de la nouvelle de Capbreton, mais aussi des travaux ferroviaires et universitaires plus lourds, hors de leur champ de compétences. Cette clause avait été supprimée par le gouvernement Fillon, avec une levée de boucliers dont tout le monde se souvient, et réintroduite au mois de décembre dernier dans la première partie de la réforme territoriale, version Ayrault-Lebranchu. Mais c'était avant l'arrivée de Manuel Valls à Matignon...

Rousset pas contre

« Réduire le nombre des Régions pour les rendre plus efficaces ? Je dis chiche, monsieur le Premier ministre », a déclaré Alain Rousset, le président de l'Association des Régions de France. Il plaide depuis des lustres pour un resserrement des compétences régionales autour de l'économie, de l'emploi, de l'innovation et de la transition énergétique. Mais il n'est pas majoritaire sur cette position parmi ses collègues. Les présidents de Région savent aussi désormais qu'il

faudra faire plus et mieux demain avec moins d'argent public. Or, les Régions sont des nains fiscaux. Manuel Valls tient là une belle carotte financière. La réforme de la carte régionale est toutefois encore loin d'être faite. On jugera aussi l'efficacité de la méthode Valls à cette aune. Le fait est qu'une majorité d'idée est apparue au Sénat récemment lors de la présentation du rapport Raffarin (UMP)-Krattinger (PS). Après avoir sillonné la France, les sénateurs de tout bord sont arrivés à la conclusion que la diminution du nombre de Régions et la concentration de leurs moyens sur quelques politiques bien précises était le bon sens.

« L'économie serait de 3 à 5 milliards d'euros en année pleine », indique Jean-Pierre Raffarin (lire par ailleurs). Manuel Valls n'a d'ailleurs pas manqué de citer, à plusieurs reprises, le rapport sénatorial pour étayer son discours de politique générale. Restent les Français, paradoxaux comme toujours. Ils sont pour des économies et une réforme territoriale, car ils finissent par se rendre compte des coûts et des excès d'une organisation qu'ils payent au final tous. Mais ils se disent majoritairement, dans le même temps, attachés à leur Région. Le débat est loin d'être clos.

Jean-Bernard Gilles, Sud Ouest, 28 avril 2014

CASSE-TÊTE POLITIQUE AUTOUR DES TERRITOIRES

La publication hier par l'Élysée de la nouvelle carte des régions française n'a guère suscité d'enthousiasme parmi les élus, et plus souvent une franche hostilité. Qu'en sera-t-il dans la population ? Selon un récent sondage Ifop, 55 % des Français se disent favorables à la suppression des départements. De quoi inciter François Hollande à pousser son avantage sur cet aspect de la réforme territoriale. L'horizon en a été fixé hier par le président. La disparition des Conseils généraux et la réorganisation des intercommunalités succéderont à la création des nouvelles régions, avec un report des élections cantonales et régionales à l'automne 2015. Le projet de loi qui modifie l'organisation des territoires sera présenté le 18 juin prochain en Conseil des ministres, avec l'ouverture des discussions au Parlement en juillet. Pour l'instant, seuls les grands principes de la réforme ont été présentés. Il s'agit de réduire le nombre de régions à 14, au lieu de 22, et de leur déléguer une partie des compétences actuelles des Conseils généraux. Les autres compétences des départements, celles de la proximité, iront aux groupements de communes et aux métropoles (intercommunalités). On enlèverait ainsi progressivement un échelon dans le millefeuille administratif. Le Conseil général devrait avoir disparu en 2020, après une révision constitutionnelle. Le gouvernement se refuse pour l'instant à toute autre précision. Il laisse en revanche la porte ouverte aux discussions, à la possibilité de faire évoluer cette carte des régions.

Risque d'autres usines à gaz

On retrouve ainsi la méthode Hollande : privilégier la négociation pour ne pas brusquer des élus locaux, sans lesquels rien ne sera possible. La disparition des Conseils généraux se fera normalement ainsi, à pas lents, au cas par cas. Et la stratégie consisterait évidemment à jeter l'opprobre sur ceux qui s'opposeraient frontalement à cette réforme au Parlement, désignés comme des conservateurs attachés à leurs privilèges. Pour l'instant, le projet n'est que modérément apprécié par les barons socialistes départementaux. Ils n'accepteraient de céder une partie de leurs prérogatives qu'à la condition de conserver des représentants et des compétences. François Hollande le leur promet... au moins jusqu'en 2020. Mais cet effacement progressif des départements va déboucher sur une période quelque peu chaotique et floue. La députée socialiste de Gironde, Pascale Got, également conseillère générale, s'en inquiète :

« Je ne suis pas convaincue. Le département permet d'assurer un équilibre de l'offre territoriale. Si vous le remplacez par des regroupements de communes qui n'auront pas les mêmes moyens et le même poids, vous allez créer des inégalités. ». Car les départements sont souvent mieux gérés que les communes et les intercommunalités. Les dépenses en personnel ont certes doublé en dix ans, mais surtout en raison des transferts de compétences de l'État. Les embauches de complaisance et le clientélisme existent, mais souvent à moindre échelle que dans les intercommunalités, où les fiches de paye plombent les dépenses de fonctionnement. Quant à ces regroupements de communes, ils ont des tailles très différentes, et ne sont pas extensibles à l'infini. D'où l'idée de créer des super-intercommunalités afin d'arriver au seuil minimum de 20 000 habitants. De nouvelles structures capables de gérer des compétences sociales essentielles, dont les Conseils généraux ont aujourd'hui la charge (RSA, dépendance, etc.). Autrement dit, en voulant simplifier et clarifier, il existe le risque de créer de nouvelles usines à gaz administratives, et de nouveaux cumulards.

Pas d'économies en vue

Quant à l'objectif financier, celui qui est avancé par le secrétaire d'État André Vallini, plus personne n'y croit. Les économies ne viendront pas de la suppression progressive des Conseils généraux, ni de la création des nouvelles régions. Florent Boudié, député socialiste de Gironde, partisan de la réforme qu'il suit de près à l'Assemblée, suggère d'ailleurs de « cesser de mettre en avant cet argument ». Durant une période transitoire, les coûts risquent au contraire d'augmenter. Les milliers d'intercommunalités devront embaucher pour gérer ces nouvelles compétences, ainsi que les régions, alors que les départements continueront à exister sous une forme ou une autre. Et même si les conseillers départementaux disparaissaient à terme, le coût de ces élus ne représente que 0,25 % des budgets. L'exemple lyonnais du partage d'un territoire entre métropole et département montre bien que les 50 milliards du pacte de stabilité ne seront pas trouvés dans cette simplification annoncée. Michel Mercier, le sénateur-maire UDI du Rhône, confirme à « Sud Ouest » que cette fusion permettra d'être « plus efficace », mais « pas de faire des économies ». De toute évidence, les éventuels bienfaits de la réforme ne seront pas visibles avant quelques années. De quoi compliquer encore la tâche d'un président déjà bien affaibli.

Bruno Béziat, Sud Ouest, 4 juin 2014

UNE NOUVELLE CARTE DU SUD-OUEST ÉMERGE

Ils ne parlent que de cela, à coup sûr plus que des élections européennes. La volonté du président de la République de réformer pour de bon le millefeuille territorial prend les élus régionaux et départementaux par surprise. Le Premier ministre a indiqué vouloir avancer vite. Il est d'autant plus motivé que la seule modification du périmètre des régions actuelles peut se faire par la voie législative classique (lire ci-dessous). Partout en France, le débat entre les élus est ouvert. « Faire des régions plus grandes peut être utile, mais, le fond de l'affaire, ce sont les moyens financiers qui leur seront donnés pour porter leur politique », martèle Alain Rousset, le président du Conseil régional d'Aquitaine et de l'Association des régions de France. Le tableau que nous publions ci-contre montre la très relative puissance de feu financière des régions françaises. Sans préjuger de la suite du processus politique qui démarre actuellement, on peut considérer que les discussions entre régions vont déjà bon train.

Les deux options aquitaines

Bourgogne et Franche-Comté ont pris l'initiative plutôt que de la subir. Les deux Normandies remettent le dossier sur l'ouvrage. Alsace et Lorraine ont repris langue. Pour ce qui est du Sud-Ouest, deux options semblent envisageables. La première, l'alliance entre Aquitaine et Midi-Pyrénées. Les deux régions ont lié leur destin avec la future LGV Bordeaux-Toulouse. Le pôle de compétitivité Aerospace Valley réunit les entreprises aéronautiques et les universités des deux régions. Les produits agricoles de la marque Sud-Ouest sont vendus jusqu'en Chine. Ce scénario a le soutien du nouveau maire de Pau, François Bayrou. Un élu agenais vient même de lancer une pétition pour le rapprochement des deux régions, avec Agen au centre. Mais une telle hypothèse bute sur un obstacle majeur, le poids équivalent des deux métropoles, Bordeaux et Toulouse, les éternelles rivales de la

Garonne. Les futures régions seront adossées aux nouvelles métropoles. Et c'est Bordeaux qui attire, aujourd'hui, autant que l'Aquitaine.

Le scénario charentais

« Bordeaux est une métropole française, européenne et de notoriété mondiale, de surcroît au centre de nos deux régions », plaide ainsi Dominique Bussereau, le président du Conseil général de la Charente-Maritime, avocat du rapprochement avec Poitou-Charentes. Le département de la Charente soutient aussi ce rapprochement. Il a produit dès le mois de mars un argumentaire détaillé qui montre l'arrimage historique, urbain, viticole, judiciaire de la Charente avec Bordeaux, que la LGV mettra, qui plus est, à trente-cinq minutes d'Angoulême à partir de 2017. Mais à une heure de Poitiers ! Plus au nord, sous l'impulsion de Ségolène Royal, d'autres scénarios sont à l'œuvre. La Vendée se verrait bien faire le lien entre Poitou-Charentes et une partie des Pays de la Loire. Il n'est pas sûr que le gouvernement accepte ces partitions départementales qui plomberaient la réforme.

Le Limousin penche à l'ouest

La surprise vient aujourd'hui des intentions du Limousin. Son président, Jean-Paul Denanot, a appelé Alain Rousset pour lui confirmer l'avenir aquitain plutôt qu'auvergnat de sa région. « S'il se confirmait qu'il était pertinent de réaliser de plus grandes régions, la Haute-Vienne pencherait clairement vers le littoral atlantique, donc vers l'Aquitaine », assure, à Limoges, Marie-Françoise Perol-Dumont, la présidente du Conseil général. Les élus de Corrèze sont eux aussi sur cette ligne. L'autoroute A 89, les liaisons ferrées Angoulême ou Bordeaux-Limoges sont aussi des liens forts. La contrainte budgétaire nouvelle des collectivités pourrait accélérer la réforme engagée par Manuel Valls.

Jean-Bernard Gilles, Sud Ouest, 21 mai 2014

BIG BANG TERRITORIAL : « CETTE RÉFORME S'EST DÉCIDÉE DANS LA PLUS GRANDE OBSCURITÉ »

Hervé Le Bras est directeur d'études à l'Institut National d'études démographiques (INED). Il dénonce l'impréparation et la précipitation gouvernementales sur la réforme territoriale. Et défend l'organisation actuelle des régions françaises. Interview.

Que reprochez-vous au redécoupage des régions décidé par le gouvernement ?

La structure territoriale française n'est pas faite de territoires et de frontières. Elle est constituée de peuplements. Les régions ont une architecture bien claire organisée autour d'une hiérarchie urbaine. Leur structure est pyramidale : une métropole, plusieurs grandes villes, des villes moyennes, et ainsi de suite. Les Pays de la Loire en sont un exemple parfait. Vous avez une métropole, Nantes, c'est la capitale. Plusieurs grandes villes : Angers, Le Mans et Saint Nazaire. Et des villes moyennes : Laval, La Roche-sur-Yon et Cholet. Avec la réforme territoriale, le découpage s'effectue sans en tenir compte, comme si le territoire était vide. Prenez la grande région Centre, Poitou-Charentes et Limousin, ça n'a aucun sens. Vous imaginez Brive-la-Gaillarde et Chartres réunies dans la même région ? Ces villes n'ont rien en commun.

Il existe pourtant déjà des régions avec plusieurs métropoles...

Oui, il existe deux exceptions. Le PACA avec Nice et Marseille et la région Rhône-Alpes avec Lyon et Grenoble. Mais, il est intéressant de noter que dans chaque cas, une des deux villes a pris l'ascendant sur l'autre : Marseille sur Nice, Lyon sur Grenoble. C'est un risque pour une région en grande difficulté économique comme l'est le Languedoc-Roussillon. Le Languedoc-Roussillon s'en sortait jusqu'à présent grâce à sa capitale, Montpellier. Rattachée au Midi-Pyrénées, l'influence de Montpellier a de grandes chances d'être contrecarrée par Toulouse. Qu'advient-il alors ?

Le gouvernement estime lui que les grandes régions seront plus visibles et mieux armées dans la compétition économique internationale. Est-ce un vœu pieux ?

On ne cesse de nous opposer des arguments économiques. J'entendais tout à l'heure André Vallini

dire que « les régions seraient ainsi plus visibles par les Chinois. » Mais si les Chinois veulent s'installer en France, ils viendront dans tous les cas. Ils investissent bien dans des endroits reculés en Afrique. Je ne vois pas en quoi leur décision serait suspendue au redécoupage de nos régions, aussi peu visibles soit-elles. Surtout, chaque région a fait un effort assez subtil pour se spécialiser dans un champ économique spécifique. Exemple en Rhône-Alpes dans la nanotechnologie ; dans les Pays de la Loire avec la robotique. En les mélangeant, on fragilise ces lignes économiques autant qu'on remet en cause des pôles de compétitivité.

François Hollande a expliqué vouloir promouvoir de nouvelles régions à taille européenne. C'est une mauvaise idée ?

Cette idée selon laquelle nous nous replaçons dans une stratégie européenne, je ne sais pas combien de fois je l'ai entendue. Ce n'est pas vrai. Ce ne sont que des mots. Regardez l'Allemagne, c'est l'exemple que l'on ne cesse de nous rabâcher non ? Et bien en Allemagne, il y a plusieurs petites régions comme Hambourg, la Sarre ou Schleswig-Holstein qui s'en sortent très bien. Peut-être même mieux que les grandes régions. Pareil en Italie, avec la petite région de Ligurie autour de Gênes. Ce sont des régions très dynamiques. Il y a, autour de cette promotion des grandes régions, un fétichisme du nombre. Si on pensait que seules les grandes régions réussissaient, Hong-Kong n'aurait eu aucune chance face à la Chine. On voit bien que ce n'est pas vrai. Ce qui compte vraiment, c'est leur structuration.

Les géographes ont-ils été consultés dans l'élaboration de cette réforme ?

Pas du tout. Et je peux en parler en connaissance de cause. Une nouvelle DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire) a été créée : le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires). Je connais bien les personnes qui y travaillent et je peux vous affirmer qu'ils n'ont pas

été consultés. Pourtant, c'est bien son rôle. Tout ceci est révélateur de l'absence de discussions qu'il y a eu autour de cette réforme. Je veux bien que ça ne soit pas aux experts de décider, mais encore faut-il les consulter. La commission Balladur [sur la réforme des collectivités territoriales : ndlr] n'était pas parfaite, mais elle disposait au moins en son sein d'un bon historien en la personne de Jacques Juillard. Cette réforme là s'est décidée dans la plus grande obscurité, sans l'appui d'un géographe et sur des critères de clientélisme. Même les élus locaux n'ont pas été intégrés aux discussions. Cela donne l'image d'une prise de décision politique restreinte. On a l'impression que la réforme a été tranchée après une discussion entre quatre ministres.

Est-ce un manque de préparation ou la précipitation du gouvernement, que vous dénoncez ?

Les deux. Il y a un manque de préparation. Si c'était vraiment urgent, il fallait que François Hollande fasse cette réforme dès le début de son mandat, en 2012. Aujourd'hui, elle se fait en vitesse. Une grande partie du découpage s'est décidée hier entre huit heures et midi. La carte que j'ai découvert, hier soir, en direct sur Public Sénat, n'était même pas la bonne. Regardez pour les Pays de la Loire, combien de fois ça a changé. On a d'abord envisagé de les rattacher à la Bretagne puis au Poitou-Charentes. On ne sait pas trop ce qui s'est joué, mais je pense qu'il y a forcément un peu de Ségolène Royal derrière.

Rémi Clément, Public Sénat, 3 juin 2014

<http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/big-bang-territorial-reforme-sest-decidee-plus-grande-obscurite>

Partie 2

***Départements et grande
région, quelle articulation ?***

SCEPTICISME FACE À LA NOUVELLE CARTE RÉGIONALE

Le sondage réalisé par l'institut LH2 sur la réforme territoriale auprès de 5 505 personnes entre le 19 et le 24 juin dernier est riche d'enseignements. Il permet d'abord de percevoir avec précision ce que ressent la population, qui est plus attachée au cadre institutionnel et administratif qui est le sien qu'on ne le croit généralement. L'enquête confirme aussi que les Français ont bien compris ce que voulait faire François Hollande en lançant le 3 juin dernier la « mère de toutes les réformes », celle de l'organisation territoriale de la République. Intérêt et scepticisme sont les deux enseignements principaux de ce sondage.

1 Un plaidoyer pour la mairie

Ce n'est sans doute pas une surprise, mais c'est de leur mairie que les Français sondés par LH2 se sentent le plus proches (67 %). Le score est encore plus élevé chez les hommes (71 %) et chez les 50 ans et plus. Même les Communautés de communes, pourtant récentes – mais elles gèrent de plus en plus de services directs aux populations –, ont un contact plus direct avec les Français, qui ne sont que 7 % à se sentir proches de leur Conseil général et 6 % de leur Conseil régional, quand ils ne confondent pas les deux échelons. Voilà de quoi introduire beaucoup d'humilité et de modestie dans le traitement de ces questions de redécoupage régional. Et s'ils se disent majoritairement attachés ou assez attachés à leur région et à leur département respectifs, il faut noter que trois femmes sur quatre et deux habitants sur trois de villes de plus de 20 000 habitants y sont peu ou pas attachés du tout. De quoi, là aussi, faire méditer la classe politique issue de la décentralisation sur sa réelle représentativité au sein de la population. Les maires sont donc les stars incontestées de tous les sondages politiques, quelle que soit leur étiquette politique d'ailleurs.

2 Des doutes sur la nouvelle carte

Le nouveau redécoupage régional ne suscite pas non plus les passions. À peine 13 % des Français disent être très favorables à la nouvelle carte des 14 régions françaises, et 36 % y sont assez favorables. L'opinion soutient ainsi à la majorité relative le projet Hollande-Valls ; 43 % des Français n'y sont pas favorables. L'adhésion est même très minoritaire dans les petites régions comme la Picardie (28 %), Franche-Comté (28 %) ou Poitou-Charentes (26 %), sans doute parce que ces régions vont devoir, si la réforme va

à son terme, changer de métropole régionale en s'adossant à des voisines plus puissantes. De fait, en Paca (55 %), Aquitaine (48 %), Bretagne (48 %) et Rhône-Alpes (49 %), régions qui attirent ou restent inchangées, l'opinion est majoritairement pour la réforme territoriale.

3 Une réforme, pour quoi faire ?

C'est un autre grand enseignement de cette prise de pouls nationale : le scepticisme qui accompagne la réforme quant à sa véritable finalité. Les Français interrogés sentent bien qu'elle est nécessaire à 51 % et veulent bien admettre qu'elle est en phase avec l'évolution de la France. Mais ils ne croient pas qu'elle soit en phase avec l'évolution de leur région (47 %), qu'elle prenne bien en compte ses spécificités (52 %) ou qu'elle améliorera leur vie au quotidien (23 %). Les Français interrogés par LH2 disent croire que la réforme territoriale aura des effets positifs sur l'aménagement du territoire (38 %), les transports (37 %) et le développement économique local (32 %). Mais ils ne sont que très peu à en attendre des retombées sur l'emploi et la formation (19 %), la performance des entreprises (13 %), encore moins sur l'Éducation (11 %), sur la solidarité et l'action sociale (10 %). Les passionnés de l'action publique décentralisée ont encore un gros travail de persuasion à mener ! Il est vrai que les Français, souvent déçus, sont aujourd'hui sceptiques et méfiants vis-à-vis de tous les hommes politiques, ou presque.

4 Les départements en question

C'est une des leçons les plus instructives de cette enquête. Peut-être parce qu'ils savent le pays prompt à se diviser sur ces sujets identitaires, les Français se disent nettement défavorables (52 % contre 35 %) à ce que des départements soient d'entrée dispersés pour être rattachés à une autre région. Le gouvernement est sur la même ligne puisque le ministre délégué à la Réforme, André Vallini, a déjà indiqué que l'exécutif était prêt à envisager sous des formes contrôlées ce droit d'option pour les départements, mais seulement après que le Parlement aura adopté la carte des nouvelles régions. C'est dans l'Ouest et le Sud-Ouest que cette volonté de rattachement de certains départements à d'autres régions est la plus forte. On sent bien là l'attractivité bretonne pour la Loire-Atlantique, et les visées aquitaines de la Charente, de la Charente-Maritime et

de la Corrèze, que l'autoroute A 89 arrime désormais à l'Aquitaine (1). Les Français sont par contre disposés à prendre la parole sur ce sujet des départements. Ils en appellent très nettement à des référendums d'autodétermination départementaux (67 % contre 26 %), même s'ils ne s'étaient pas (ou peu) déplacés quand les élus alsaciens leur avaient demandé, l'an passé, de fusionner en une seule collectivité régionale

le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Mais il s'agissait là d'une suppression de deux Conseils généraux. Et c'est une tout autre affaire que de redessiner la carte des régions!

(1) Le sondage a été réalisé avant que la commission des lois de l'Assemblée nationale ne propose le rattachement du Limousin à l'Aquitaine. «Les maires sont les stars incontestées de tous les sondages, quelle que soit leur étiquette politique».

Jean-Bernard Gilles, 11 juillet 2014

QUELLE GRANDE RÉGION EN 2017 ?

Tirillée entre l'Aquitaine, le Centre et les Pays de la Loire, la région Poitou-Charentes résistera-t-elle à la réforme de 2017 ? Histoire. À l'époque gallo-romaine, Saintes régnait sur l'Aquitaine. La grande Aquitaine.

Si la réforme des collectivités territoriales est confirmée, le Poitou-Charentes n'échappera pas à la fusion avec une autre région. Pour une raison très simple : il a moins de 2 millions d'habitants, le seuil minimal légal pour échapper au mariage. Reste à savoir si les quatre départements fusionneront avec l'Aquitaine, avec le Centre ou avec les Pays de la Loire. Voire même si l'entité Poitou-Charentes sera préservée en tant que telle. Une entité qui n'est pas si ancienne (lire ci-dessous). Lors de la dernière session du Conseil régional, plusieurs élus comme Françoise Mesnard ont élevé la voix pour émettre le vœu que la fusion n'entraîne pas l'éclatement de la région actuelle et Ségolène Royal, juste avant qu'elle devienne ministre, avait envoyé un courrier au Conseil économique et social pour lui demander de réfléchir. Rajoutant à la main quelques lignes qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre : « Vu les réalités géographiques, culturelles et économiques, je serais prioritairement intéressée par votre avis sur le rapprochement avec la région Centre, sans démembrement de l'une ou l'autre. »

« Ubuesque »

Ainsi donc, l'ex-présidente affichait sa préférence pour le nord alors que les premières simulations communiquées par le ministère de l'Intérieur montraient systématiquement le Poitou-Charentes avec l'Aquitaine (notre édition du 21 janvier 2014). Son successeur se montre plus prudent dans son analyse du dossier : « Il faut d'abord regarder les objectifs de la réforme. L'organisation territoriale actuelle n'est pas satisfaisante. La majorité de la population ne connaît pas les compétences des élus. Il faut clarifier tout cela. C'est ce qui est proposé en allégeant le mille-feuille des collectivités, en donnant plus de pouvoirs à de grandes régions et en supprimant le département. Je suis d'accord avec ce principe d'autant qu'il permet de mieux maîtriser les dépenses publiques territoriales », explique Jean-François Macaire, le nouveau président de la région Poitou-Charentes, tout en jugeant « ubuesque » la précédente proposition de créer des conseillers territoriaux qui se multiplieraient entre région et département. Le choix de se raccrocher à Nantes, Tours ou Bordeaux ? « Aujourd'hui, non, je n'ai pas de préférence. Et même si je comprends que dans les Charentes on soit plus tenté par la région bordelaise, à Poitiers par la Touraine et dans le nord des Deux-Sèvres par l'Anjou et les Pays de la Loire, je crois qu'il ne faut pas entrer dans le dossier par la géographie mais par les objectifs. Il faut se poser la question de ce qu'on peut faire en commun. »

Guerre nord-sud

Jean-François Macaire n'ignore pas qu'il est assis sur un baril de poudre, une guerre nord-sud n'étant pas à

exclure, tant les intérêts peuvent être contradictoires entre les Jonzacais et les Thouarsais, les habitants de Marans et d'Aubeterre-sur-Dronne. « Même si nous sommes une jeune région, que nous n'avons pas le poids historique de la Bretagne, je crois à l'identité du Poitou-Charentes et je n'imagine pas qu'elle puisse être remise en cause. Et puis, je garde en tête que l'intérêt de la réforme, c'est aussi de faire des économies. Combien coûterait le démantèlement de la Région avec toutes les structures qui lui sont attachées ? ». Le Conseil économique et social, qui dispose des relais d'opinions un peu partout en région, est donc saisi du dossier.

Une métropole manque

« L'affaire est importante et complexe. Nous devinons les préférences d'un département à l'autre. Nous venons juste d'en être saisis et nous allons auditionner tous les acteurs socio-économiques, les conseils généraux, les communautés d'agglomération. Nous envoyons également un questionnaire aux 47 organismes qui adhèrent au Conseil économique et social de la région (Ceser). Nous devons rendre notre copie le 11 juillet », explique Michel Hortolan, président du Ceser. « Ce redécoupage va toucher tous les secteurs, le monde politique bien sûr, mais également associatif, agricole, les mutuelles. ». Ce qui manque au Poitou-Charentes pour être dans la cour des grands, c'est une métropole. Bordeaux, Nantes ou Orléans-Tours ? « Il ne nous appartient pas de répondre à cette question, poursuit Michel Hortolan. Dans notre rapport de juillet, nous proposerons des pistes de réflexion. Comme par exemple de ne pas oublier le Limousin. Un travail très important de

rapprochement entre les universités de Limoges, Poitiers, La Rochelle et Tours-Orléans a été réalisé. Nous devons également tenir compte du fait que cette réforme est liée à la disparition probable des Conseils généraux et donc à la montée en puissance des communautés d'agglomération. Il faut intégrer toutes ces données. »

Le seuil du Poitou

« J'espère que la Région ne va pas exploser en plein vol dans cette histoire. Car elle est très partagée. Sur le plan agricole, nous travaillons beaucoup avec la Vendée, les Pays de la Loire. Et pour nous, le seuil du Poitou, avec la ligne de partage des eaux, a une grande importance. D'ailleurs, nous sommes à cheval sur deux agences de l'eau, Loire-Bretagne et Adour-Garonne », note Luc Servant, président de la Chambre régionale d'agriculture. À cheval. C'est le problème récurrent du Poitou-Charentes. « Surtout pas Bordeaux, ce serait la mort de La Rochelle et de l'Aunis. Voir ressurgir la guerre entre les ports de commerce ne me tente pas du tout ». « Je suis pour la re-création de l'ancienne Aquitaine. Qui était alors une fort belle et dynamique région. Ce très bel estuaire de la Gironde doit être un trait d'union économique touristique environnemental. Et nous avons deux fleuves, la Gironde et le vin ». « Un train rapide reliant Bordeaux à Nantes via La Rochelle serait le bienvenu, car faire La Rochelle - Bordeaux en plus de deux heures, c'est fou ! ». « Nous sommes beaucoup plus proches de la Vendée que des "midi moins le quart" de Bordeaux ». « Pour la route, je pense que je préfère celle qui va à Nantes, même si la première partie dans la campagne vendéenne n'est pas géniale ». « À La Rochelle et au nord 17, nous sommes au Centre-Ouest, pas dans le Sud-Ouest ». « J'ai habité Nantes, Toulouse, Perpignan, Montpellier, Marseille et très jeune Paris, et je dirai que chaque ville a ses avantages et ses inconvénients. Je dirai que tout l'arc atlantique de Brest à Hendaye a ce facteur commun qui est l'Atlantique, voilà qui rassemble ». « De loin, Bordeaux. Nantes est pourtant plus proche et plus agréable, mais j'y vais beaucoup moins, souvent à cause d'une seule chose : la route. Les quarante-cinq minutes de route entre La Rochelle et Sainte-Hermine sont atroces ». « Je suis de La Rochelle et je répondrais Bordeaux à toutes les questions, influencé certainement, car je connais mieux cette ville, mais aussi par l'attrait du Sud et son soleil »

La longue histoire de quatre provinces devenues une région

Au regard de l'histoire, la longue histoire, la région Poitou-Charentes n'est qu'un agglomérat artificiel.

Créée par le régime de Vichy dans un premier temps avec la Vendée, elle est supprimée à la libération, puis recréée en 1956. On ne parle pas encore de région mais de « circonscriptions d'actions régionales ». Il s'agit déjà de combler un vide d'influence entre Bordeaux et Tours. On regroupe alors quatre anciennes provinces : l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois et le... haut Poitou. Mais sans le bas-Poitou historique, la Vendée. Un premier cordon ombilical est donc coupé, le cœur vendéen battant aussi fort autour de Bressuire que de Marans ou de Montaigu.

Saintes, capitale d'Aquitania

Mais un autre lien, beaucoup plus ancien est rompu en décrétant la naissance officielle du Poitou-Charentes en tant que région administrative en 1972. Celui avec l'Aquitaine. Car si on remonte deux millénaires en arrière, on se rend compte que Mediolanum Santonum est, à l'aube de l'ère chrétienne, la capitale d'Aquitania qui s'étend des Pyrénées à la Loire. Avant Bordeaux. Et Médiolanum, c'est le nom gallo-romain de Saintes, ville des Santons, comme il y a les Pictons autour de Poitiers. 1 100 ans plus tard, Aliénor est reine des Francs et duchesse d'Aquitaine. Un duché sur lequel elle règne depuis... Poitiers. Puis, de guerre en guerre, les régions se diluent dans les provinces. Après que Napoléon a créé les départements, on se penche à nouveau sur un territoire d'influence intermédiaire. Au milieu du XIXe siècle, les géographes Pierre Foncin et Paul Vidal de la Blache imaginent 13 régions. Notre Poitou-Charentes actuel y est partagé entre Bretagne, Vendée, Poitou (Vienne et Deux-Sèvres) et Plaines du Sud-Ouest (Charente et Charente-inférieure). En 2009, le Comité Balladur propose - sans suite - un regroupement en 15 des 27 régions créées en 1956. On y retrouve le Poitou-Charentes flanqué de la Vendée, son alliée historique, renforçant l'Aquitaine. Manuel Valls y rajoute, lui, le Limousin, également privé de métropole importante, quitte à laisser la Vendée mener sa vie du côté des Pays de la Loire qui pourraient être l'entité sacrifiée sur l'autel de la simplification du mille-feuille territorial avec un morceau en Bretagne, un autre dans le Centre et un troisième, donc en Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin. Une méga région à laquelle il faudra bien trouver un nom plus court dont Poitou et Charentes risquent de faire les frais. Parmi les épisodes qui ont renforcé le sentiment d'appartenance à la région Poitou-Charentes, le refus de l'université de Bordeaux d'inscrire des étudiants charentais au milieu des années 80. L'université de Poitiers en profita et celle de La Rochelle fut créée.

Thomas Brosset, Sud Ouest, 13 mai 2014

GRANDE RÉGION LA FUTURE ENTITÉ TERRITORIALE SUSCITE LES DÉBATS; ENTRE DOUTES ET ADHÉSION

Les députés girondins livrent leurs points de vue, qui se révèlent nuancés et disparates

La grande affaire de la grande région. L'Aquitaine devrait donc se voir rattachée au Poitou-Charentes et au Limousin. Le débat est vif autour de cette nouvelle donne territoriale. Derrière les régions, c'est également le rôle des départements qui est en jeu. Les députés devraient en débattre ce mardi. Tour d'horizon des avis contrastés des députés girondins. Noël Mamère, député écologiste de Bègles « Nous, écologistes, réclamons depuis très longtemps une réorganisation territoriale qui passe par la suppression des départements et le renforcement du pouvoir des régions. Cette réorganisation doit être liée à la question des métropoles, pour une meilleure répartition des responsabilités. Il faut rationaliser le fonctionnement territorial de notre pays. Nous défendons les eurorégions. La seule véritable région est celle qui va de Bordeaux à Santander. Celle qui nous est proposée aujourd'hui, c'est plus un coup politique, un marchandage auquel se livrent les députés. ». Sandrine Doucet, députée PS de Bordeaux « La réforme territoriale ne consiste pas à redessiner des cartes. Dès qu'on s'intéresse aux flux, associer Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin fait sens. Côté ouest, c'est une occasion de renforcer l'arc atlantique en travaillant avec l'Euskadi pour prendre des décisions concernant les infrastructures. Il faut savoir regarder de l'autre côté des frontières, et faire contrepoids aux régions rhénanes, qui, elles, regardent vers l'Allemagne. Avec le Limousin, les échanges sont également nourris, via la Dordogne. Cette nouvelle région aura en outre l'avantage de proposer un vrai réseau de villes moyennes, contrairement à la région Midi-Pyrénées où Toulouse a tout asséché. » Michèle Delaunay, députée PS de Bordeaux « Je suis très enthousiaste à l'idée de ce mariage à trois. En face de Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon, notre région va avoir une vraie consistance économique. D'où ma surprise devant le repli identitaire de certains. Ce qui me séduit avec cette nouvelle région, c'est la possibilité d'avoir une vraie région atlantique, avec une vraie complémentarité Bordeaux - La Rochelle. Je sais que le Limousin a su faire un atout du fait que celle est une des régions d'Europe où se trouvent le plus de personnes âgées. Cela pourrait nous inspirer pour initier une "silver économie" à grande

échelle. ». Martine Faure, députée PS du Sud-Gironde « Personnellement, j'aurais souhaité que l'Aquitaine reste seule car je suis une adepte de la proximité. Mais si l'on doit défendre l'Europe des grandes régions, le rapprochement Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes ne me dérange pas, comme ne m'aurait d'ailleurs pas dérangé un rapprochement avec Midi-Pyrénées. Reste que la gouvernance de ces grandes régions me fait peur. Les décisions seront prises en haut d'une pyramide éloignée. Dans ces conditions, il est indispensable de conserver les conseils généraux. D'accord pour qu'ils soient revisités et que leurs compétences soient éclaircies. Mais il faut les maintenir. ». Pascale Got, députée PS du Médoc « Cette nouvelle carte est plus cohérente. On voit que l'exercice s'affine. L'intégration de Poitou-Charentes et du Limousin, c'est acceptable géographiquement parlant. Il y a une progression. ». Yves Foulon, député UMP du bassin d'Arcachon « Je suis contre ce type de découpage. Pour deux raisons. Premièrement, il est fait sans aucune concertation, ni avec les élus, ni avec la population, mais sur un coin de bureau. C'est un tripatouillage électoral de la gauche dans sa volonté de gagner les élections et de garder toutes les Régions à gauche, sans prendre en compte la réalité territoriale.

« Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin, on fera le job, mais c'est un peu trop grand »

Deuxièmement, je reste favorable à la proposition de Nicolas Sarkozy que François Hollande s'est empressé d'anéantir : la création d'un conseiller territorial qui représente à la fois le département et la région, et à terme la fusion des départements et des régions, pour permettre de réaliser de réelles économies et de créer des entités territoriales extrêmement fortes pour discuter avec l'État. ». Florent Boudié, député PS du Libournais « Je suis parfaitement satisfait. La région AquipoiLim, c'est une région qui confirme la vocation atlantique de la métropole bordelaise. La première étape, c'est d'agrandir la taille des régions car elles vont devoir recevoir après les régionales de 2015 des compétences nouvelles très fortes. Quand on aura une région à trois, il faudra réfléchir par exemple à la politique maritime, la politique de développement économique, de transport, ferroviaire, routière, sur la formation professionnelle, sur les universités,

sur la recherche, là, on est sur des compétences régionales qui vont être renforcées.». Alain Rousset, député PS de Pessac « Je suis réservé sur le fait d'avoir des régions de trop grande taille. Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin, on fera le job, mais c'est un peu trop grand. La vraie question est celle des moyens. Les régions de France dépensent 315 euros par an et par habitant, alors que c'est entre 3 000 et 5 000 euros par an et par habitant dans les régions équivalentes des autres pays d'Europe. Et dans l'accompagnement des entreprises, les régions des autres pays font cinq fois mieux que nous.». Gilles Savary, député PS du Sud-Gironde Il s'agit d'une loi tout à fait considérable, d'une grande réforme de l'État. Le fait de commencer par la fusion des régions va obliger à se poser la question du département. Les régions, en raison de leur taille, n'auront pas les compétences de la proximité, mais celles qui

structurent un territoire, comme les transports, le développement économique. La deuxième étape est de s'attaquer à la proximité.». Philippe Plisson, PS député de la Haute Gironde « C'est une très belle avancée. Il y avait une très grosse attente et j'ai été fortement sollicité par les Charentais. On s'est même retrouvé sur ce dossier avec Dominique Bussereau (UMP). L'Aquitaine dispose ainsi de toute une façade atlantique unifiée, et Bordeaux qui continue à en être la capitale. En ce qui nous concerne localement, il suffit de regarder une carte : ça change tout ! On était aux confins de l'Aquitaine et là on sera à l'épicentre. Et puis ici, on parle charentais et il est tout à fait naturel que nous rejoignons notre terroir d'origine. Jusqu'à présent, cette ouverture vers ces territoires était empêchée par des barrières administratives.». Conchita Lacuey et Marie Récalde n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Rédaction Gironde, Sud Ouest, 22 juillet 2014

RÉFORME TERRITORIALE LE RAPPORTEUR DU TEXTE PROPOSE UNE SEULE MODIFICATION CONSENSUELLE : LA FUSION LIMOUSIN ET AQUITAINE; UNE FUSION AVEC LE LIMOUSIN BIEN PEU DÉSIRÉE

Un mariage qui ne suscite pas l'enthousiasme

La nouvelle carte des régions françaises, finalisée en toute hâte par l'Élysée lundi 2 juin au soir, n'était pas définitive. Cette réduction de 22 à 14 régions a cependant fixé un cadre dans lequel les collectivités pourront encore évoluer. À condition de respecter quelques principes sur lesquels François Hollande n'a apparemment pas l'intention de céder. Elles devront être d'une taille critique d'au moins 3 millions d'habitants, et le nombre de 14 régions ne devra pas être dépassé. Le gouvernement préférerait aussi ne pas découper les régions actuelles et n'apporter des modifications à l'organisation territoriale qu'en déplaçant seulement des collectivités entières. C'est tout le sens de la proposition du député socialiste Carlos Da Silva, rapporteur du texte sur la réforme territoriale. Il a annoncé hier qu'il proposerait demain en commission la fusion de l'Aquitaine et du Limousin. Une évolution qui respecterait le cadre fixé par le gouvernement et permettrait de revoir le regroupement annoncé au départ entre le Limousin, le Centre et Poitou-Charentes. Un ensemble qualifié de « monstre » par les élus concernés dès l'annonce de François Hollande voilà un mois. D'autant que ce gigantesque territoire était justement celui qui avait alimenté les hésitations présidentielles et semblait avoir été dessiné au tout dernier moment.

Plus de 4 millions d'habitants

Cette fusion Aquitaine-Limousin poserait d'autant moins de difficultés que les élus de Corrèze, Haute-Vienne et Creuse ne souhaitaient pas se marier au Centre et à Poitou-Charentes. Le maire de Tulle et conseiller de François Hollande à l'Élysée, Bernard Combes, avait été le premier à plaider pour ce rattachement au Sud-Ouest. De nombreux autres élus de ces départements ont déjà manifesté leur refus de se tourner vers le nord. Avec cependant quelques voix discordantes comme celle du sénateur PS creusois Jean-Jacques Lozach. Selon notre confrère de « La Montagne », ce dernier se fait l'avocat d'une grande région réunissant Poitou-

Charentes, Limousin et Auvergne afin de maintenir « une identité Massif central ». Mais la majorité des 740 000 habitants du Limousin semble plutôt attirée par la puissance économique de l'Aquitaine, l'une des régions les plus créatrices d'emploi, même si, tournée vers l'Atlantique, elle n'est pas la plus riche de France. Cet ensemble serait de plus de 4 millions d'habitants, répartis sur huit départements, avec une capitale incontestable : Bordeaux.

Scepticisme en Aquitaine

En Aquitaine, l'idée suscite pour l'instant plus de sourires en coin et d'allusions grivoises, en raison de la forme phallique de cette nouvelle région, qu'un réel enthousiasme. Le président socialiste du Conseil général de la Gironde, Philippe Madrelle, ou les représentants du Medef et des chambres consulaires ont déjà indiqué leur préférence pour un mariage avec les Charentes. Une volonté de fusion justement partagée par les Charentais, mais qui se heurte au souhait du gouvernement de ne pas découper les régions actuelles. Cependant, Matignon commence à envisager cette possibilité afin de tenter de contourner l'obstacle du Sénat, dans lequel UMP et communistes ont fait alliance contre la réforme territoriale. Quant au sud, des élus béarnais préféreraient donner la main à Midi-Pyrénées, mais certainement pas au Limousin. Le président de la région Aquitaine, Alain Rousset, ne ferme pourtant pas la porte à cette fusion proposée par le rapporteur du texte. Il n'y est pas hostile, mais il ne la souhaite pas non plus. « Ma préférence est connue. Je souhaite que l'Aquitaine reste dans ses frontières et poursuive sa dynamique avec davantage de moyens. La taille des régions n'est pas le vrai problème, mais c'est bien la question de leurs compétences. » Alain Rousset ajoute cependant, avec un sourire malicieux : « Évidemment, lorsque l'on veut se jeter dans vos bras et que l'on suscite autant d'envie, il faut y réfléchir... Pourquoi pas le Limousin avec lequel nous pouvons développer des coopérations économiques, mais je préférerais que l'Aquitaine forme un ensemble avec la Charente et la Charente-Maritime. Il existe une continuité entre ces territoires, notamment avec la façade atlantique. ».

La proposition de fusion qui va être discutée en commission n'est certainement pas la dernière modification qui fera débat. Le gouvernement a ouvert la porte à des évolutions de la carte des régions administratives, d'autant plus qu'il suffirait de l'approbation des collectivités concernées, et non

plus un référendum, pour permettre par exemple le découpage de Poitou-Charentes. Autrement dit, la nouvelle carte des régions française est loin d'être bouclée. D'autant moins qu'elle se heurte à de fortes pressions politiques et à des réalités identitaires et culturelles dans les territoires.

Bruno Béziat, Sud Ouest, 9 juillet 2014

« NI DÉBAT NI ÉTUDE »

RÉFORME TERRITORIALE Élu agenais, l'UDI Bernard Lusset plaide toujours pour la fusion des Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées

Grand argentier de la ville et de l'agglomération d'Agen, Bernard Lusset (UDI) a lancé le 20 mai une pétition sur Internet pour la fusion de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées dans le cadre de la réforme territoriale. La pétition a récolté 1 900 paraphes. À la mi-juillet, les députés se sont prononcés pour une réforme à 13 Régions où l'Aquitaine serait mariée avec le Poitou-Charentes et le Limousin, soit la troisième Région de France en nombre d'habitants (5,7 millions), après l'Île-de-France et Rhône-Alpes-Auvergne.

« Sud Ouest ». Pourquoi prônez-vous une fusion Aquitaine avec Midi-Pyrénées ?

Bernard Lusset. Ces deux Régions disposent d'une partie importante de gènes communs : culturels, habitudes de vie, tissus économiques, transports, viticulture, flux de (télé) communication... de la même eau avec la Garonne. Il y a une logique d'identités et de projets communs. Bordeaux, Toulouse et Pau constitueraient le premier pôle mondial aéronautique. Je plaide pour une Région multipolaire. Certes, il faudrait changer un texte de loi qui dit que la préfecture doit être la même ville que le chef-lieu... Ne pas fusionner l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, c'est aussi refuser de choisir comme capitale entre Bordeaux et Toulouse. C'est pourtant le cas avec Clermont-Ferrand et Lyon !

Quelles sont les raisons qui vous font douter de la bonne démarche d'une fusion de l'Aquitaine avec Poitou-Charentes et Limousin ?

Avant toute chose, je suis favorable à la réforme territoriale. Car, pour une fois, il se passe quelque chose, le gouvernement agit. Cette réforme est pensée avec une vision métropolitaine. Et, au final, le choix est politique et technocratique. Cela arrange bien Dominique Bussereau et Alain Rousset. Les Charentais se sont battus et ont renversé la balance car, lors du premier découpage, Poitou-Charentes se retrouvait perdu avec le Centre. J'en veux à Alain Rousset, président de l'Aquitaine et de l'Association des Régions de France. Il n'a pas bougé. Pourtant, il se vante d'être l'un des visiteurs du soir à l'Élysée. À moins qu'il n'ait obtenu ce qu'il voulait. Ce que je lui reproche surtout, c'est de n'avoir lancé aucun débat public. Les médias régionaux non plus d'ailleurs. Ou si peu. En fait, il n'y a eu ni débat ni étude pour savoir

si la fusion de l'Aquitaine avec Midi-Pyrénées était judicieuse. L'étude de ce scénario s'impose. Il n'est pas trop tard. Le texte revient en deuxième lecture au Sénat à l'automne. Non, je ne parle pas d'un regroupement avec le Roussillon, sinon cela ferait une Région gigantesque.

Et l'attitude des députés ?

Sur 28 parlementaires aquitains, 23 sont socialistes. Seulement deux ont osé s'opposer – David Habib (Pyrénées-Atlantiques) et Henri Emmanuelli (Landes) –, quatre se sont abstenus. En Lot-et-Garonne, Lucette Lousteau n'a pas participé au vote... Matthias Fekl a voté pour tout, comme tous les PS de Dordogne et Gironde. Comment voulez-vous, avec de tels soldats, gagner la bataille !

Quelles sont vos craintes ?

Les politiques régionales ne sont pas conçues et mises en œuvre de la même manière là où elles s'appliquent. Je prends juste l'exemple des transports. On ne prend pas les mêmes décisions si l'on est avec Toulouse ou avec La Rochelle, Niort et Guéret...

Pensez-vous que les cartes sont définitivement distribuées ?

Je suis pour le moins dubitatif quant à une éventuelle évolution concernant l'Aquitaine. Les élus ont si peu bougé, à moins que ceux de l'opposition du Roussillon réagissent. Mais le gouvernement lâchera-t-il ? Reste que ce choix de découpage n'est pas anecdotique. Nous allons vivre dans ce contexte pendant trente à quarante ans, et je ne suis absolument pas convaincu de sa pertinence.

« J'en veux à Alain Rousset. Il n'a pas bougé. Pourtant, il se vante d'être l'un des visiteurs du soir à l'Élysée ».

Recueilli par Maryan Charruau, Sud Ouest, 11 août 2014

RÉFORME TERRITORIALE. HENRI EMMANUELLI VOTERA CONTRE LE PROJET CET APRÈS-MIDI; « JE NE SUIS PAS D'ACCORD AVEC CETTE NOUVELLE CARTE »

Les résultats du sondage CSA le confortent : 75 % sont contre la suppression du département

Henri Emmanuelli ne votera pas, cet après-midi, le projet de loi de réforme territoriale à l'Assemblée nationale. Le député des Landes en explique les raisons et sa position est confortée par un sondage CSA organisé par l'Association des départements de France, qui montre le fort attachement des Landais à leur département.

« Sud Ouest ». Pourquoi allez-vous voter contre le projet de réforme territoriale ?

Henri Emmanuelli. Je me suis exprimé très peu sur le sujet, car je sais intuitivement que cela n'arrivera pas au bout. Je prends cette réforme avec beaucoup de recul. Elle sera votée par la majorité des députés, mais il faut ensuite que le projet de loi soit examinée par le Sénat, puis à l'Assemblée nationale. On n'est pas encore au bout.

Quel découpage préconisez-vous ?

Je ne suis pas d'accord avec cette nouvelle carte car l'Aquitaine a une vraie complémentarité avec Midi-Pyrénées. Simplement ? Bordelais et Toulousains sont en conflit pour savoir qui serait le chef de cette région. Pourtant, elle répond à des critères réalistes sur le plan économique, avec des liens étroits dans l'industrie aéronautique et agroalimentaire. Sur le plan sociologique aussi, nous avons moins d'affinités par exemple avec les gens de la Corrèze ou de la Creuse qu'avec ceux du Gers ou des Hautes-Pyrénées. Entre Hendaye et La Souterraine, il y a 470 kilomètres, tout cela n'est pas sérieux. Quant à Poitou-Charentes, j'en profite pour dire à Dominique Bussereau que, dans les Landes, on n'est pas dans le beurre, mais dans le foie gras.

Les régions peuvent-elles fonctionner sur le modèle allemand des länders ?

Non, parce que nous n'avons pas la même culture, ni les mêmes institutions. C'est stupide de vouloir les comparer. L'Allemagne est une république fédérale, la France une république une et indivisible. Et franchement, quand je vois les difficultés du pays, l'État devrait s'occuper de problématiques plus urgentes que cette réforme.

Le gouvernement estime que cela doit

générer des économies...

C'est faux, je pense même que cela coûtera plus cher à l'arrivée. Aujourd'hui, il existe les financements croisés. Par exemple, pour un projet qui vaut 100, il y a par exemple un quart financé par l'État, un quart par la Région, un quart par le Département, un autre par la commune. Si demain, on supprime le Département, le projet vaudra toujours 100 et il faudra bien que quelqu'un le finance.

Que faut-il faire ?

Ce projet de réforme est réalisé par des gens qui ne connaissent pas le terrain. Il est faux de dire que le Département n'intervient pas dans le domaine économique. Aujourd'hui, les quatre à cinq principaux projets économiques des Landes sont portés par le Département. Pour Agrolandes, par exemple, j'attends toujours un contact de la Région. Pour notre projet de complexe golfique à Tosse, certains interlocuteurs me disent : alors, on continue ou pas ? Que devient la Régie départementale des transports (RDTL) ? Et les 47 millions d'euros de dépenses sociales que ne compense par l'État ? Qui les prend en charge ?

Ce sondage peut-il changer le point de vue du gouvernement ?

Je ne suis pas surpris des résultats. J'ai toujours pensé que, contrairement à ce qui est dit, les gens prennent la mesure de ce qui se passe. Dans les grandes concentrations urbaines, les gens ne savent pas ce qu'est le Département. Mais dans un territoire comme le nôtre, ils y sont très attachés. C'est un lieu de promotion et de mutualisation aux côtés des intercommunalités et communes. C'est une faute de vouloir mélanger les deux territoires. L'idée fautive que le Département ne s'occupe que du social est surréaliste. Et il est rassurant de voir que ce que l'on fait est apprécié par les Landais. Le sondage CSA pour le Conseil général, réalisé auprès

d'un échantillon de 501 personnes habitant dans les Landes les 7 et 8 juillet par téléphone, montre que 75 % des Landais sont opposés à la suppression de leur Département, 72 % se disent satisfaits de l'action du Conseil général, 88 % font toute confiance aux collectivités locales pour améliorer leur quotidien. 55 % des Landais estiment que les services publics sont plus efficaces et mieux gérés avec la décentralisation.

64 % des Landais sont favorables à une réforme territoriale, mais pour 82 %, elle doit dissocier les territoires urbains et ruraux. La majorité des Landais souhaitent que la réforme prenne en compte la réalité des territoires et préconisent une plus grande capacité d'agir des collectivités locales aux dépens de l'État. Ils sont 81 % à souligner leur attachement à leur département.

Pierre Sabathié, Sud Ouest, 23 juillet 2014

CHARENTAIS, QUEL AVENIR POUR LA RÉGION ?

Même la géographie y perd le nord. Quand on regarde en détail le sondage publié dans notre édition d'hier, on constate que s'il est d'une logique incontournable que 91% des habitants de l'arrondissement de Jonzac soient favorables à une fusion avec l'Aquitaine, le fait que 79% des Rochelais et des Rétais le soient également est plus surprenant. Il est vrai qu'on ne leur donnait le choix qu'entre l'Aquitaine et la région Centre. Bordeaux se trouve à 180 kilomètres de La Rochelle, Tours à 250. Si Nantes et les Pays de la Loire avaient été intégrés à la question, le résultat aurait peut-être été moins tranché. On notera d'ailleurs que, dans le Confolentais, ils ne sont « que » 59% à demander une fusion avec l'Aquitaine et dans l'Angoumois, « seulement » 76%.

Divorce « trop cher »

À quelques nuances près, ce sondage montre donc que le rapprochement avec le Centre préconisé par l'exécutif ne passe pas, mais alors pas du tout auprès des Charentais. Au point d'envisager l'éclatement de la région Poitou-Charentes, comme Dominique Bussereau et les siens le suggèrent presque à voix haute ? « Bien sûr que non. La Région a un sens aujourd'hui. J'en prends pour témoin Jean-Pierre Raffarin lui-même, qui n'a cessé de dire que son seul parti était le parti picto-charentais. Je comprends les Charentais qui ont davantage de liens avec le sud. C'est d'ailleurs plus affectif qu'économique. Car les vrais flux économiques vont plutôt vers le Centre. Mais les résultats de ce sondage ne me surprennent pas. Ils sont conformes à ce que je pensais », commente Jean-François Macaire, président de l'actuelle région Poitou-Charentes. « Ce qui me

rassure, c'est qu'un autre sondage montre que les Français sont favorables à la réforme territoriale. C'est ça le plus important. Après, que chaque territoire voie midi à sa porte, c'est dans la logique des choses. En Limousin, la Creuse tire vers l'Auvergne, la Corrèze vers l'Aquitaine. C'est désormais au parlement de trouver le point d'équilibre. Si finalement nous étions rattachés à l'Aquitaine, je n'y mettrais aucun obstacle. Mais je n'envisage pas un seul instant qu'on puisse couper la région. Elle restera d'un bloc. Un divorce coûterait trop cher. Il faudrait rediviser le patrimoine, le personnel. ». Pour Jean-François Macaire, le maintien de l'entité Poitou-Charentes est donc plus important que la fusion avec le nord ou le sud. « D'ailleurs, quand on y regarde de plus près, est-ce qu'une frontière est aussi importante que ça ? Les échanges de Bressuire avec la Vendée ou Cholet en Maine-et-Loire sont quotidiens et ils ne sont pas dans la même région. Et il n'y a pas non plus de frontières pour les études. ». Le successeur de Ségolène Royal estime également que la délimitation des territoires, même si elle entraîne un « phénomène de repli sur l'identité locale lié à la crise », n'est rien par rapport à l'ampleur de la tâche qui attend le gouvernement après sur la répartition des compétences. Et l'importance d'une vraie métropole au cœur de la région ? « C'était le rapport Guichard de 1976. Qu'a-t-on fait depuis quarante ans ? Pourquoi la France ne s'est-elle pas organisée ? Moi je constate qu'on nous dit qu'il faut une métropole forte pour une région forte mais est-ce qu'on vit moins bien en Poitou-Charentes, sans vraie métropole, que dans le Nord-Pas-de-Calais où le taux de chômage dépasse les 13% ? ». « Après, que chaque territoire voie midi à sa porte, c'est dans la logique des choses ».

Thomas Brosset, Sud Ouest, 19 juin 2014

BUSSEREAU MET LE TURBO

COMBAT Dopé par le résultat du sondage « Sud Ouest », l'élu met les bouchées double au Département et au parlement

Président du Conseil général et fervent défenseur d'une région alliant le Poitou-Charentes et l'Aquitaine voire le Limousin, Dominique Bussereau tire profit des résultats du sondage publié hier par « Sud Ouest » pour mettre un plan de bataille afin de se faire entendre. Du parlement au Salon des maires qui démarre à Saintes aujourd'hui (lire ci-contre). « Je vais profiter de cette tribune », assure-t-il avant de dévoiler le reste et d'appeler à signer la pétition lancée par le Département.

« Sud Ouest ». Vous n'avez pas caché votre joie hier en découvrant le chiffre du sondage : qu'allez vous faire de ce résultat en tant que président du Département ?

Dominique Bussereau. L'utiliser ! Avant la fin de cette semaine, je vais écrire au Premier ministre et aux différents ministres concernés pour leur rappeler l'attachement de Poitou-Charentes, et de la Charente-Maritime, à l'Aquitaine. Je vais forcément joindre le sondage que vous avez réalisé.

Le député que vous êtes mène-t-il ce combat pour une région Poitou-Charentes-Aquitaine sous la même forme ?

Nous sommes déjà en contact entre parlementaires. Ce projet présenté ce matin (NDLR : hier) au Conseil des ministres sera ensuite au Sénat. On s'est vu avec Claude Belot et Daniel Laurent (NDLR : sénateurs du département)... Ils vont déposer des amendements pour un rapprochement avec l'Aquitaine.

Pensez-vous qu'Alain Rousset, président socialiste de la Région Aquitaine, y est plus attentif aujourd'hui ?

J'ai une relation particulière avec Alain Rousset, car nous étions étudiants ensemble, comme avec François Hollande d'ailleurs. Nous nous sommes vus mardi dès que nous avons eu les résultats de votre sondage. Alain a déjà évolué. Au début, il n'était pas contre, mais inquiet... Là, il comprend clairement la motivation des deux départements charentais, et de la Région. D'autant qu'il a aussi des demandes semblables venant du Limousin...

Rallier Poitou-Charentes et Limousin à l'Aquitaine était déjà votre projet avec Jean-Pierre Raffarin...

Oui, c'est la région qu'on espérait. On aurait un véritable ensemble cohérent. Pour le développement économique, pour les créations d'emploi...

Pourtant certains, dans le monde de l'entreprise, jugent ce combat sans intérêt. Est-il raisonnable ?

Indispensable, oui ! Si on veut réussir notre développement, il nous faut un turbo. Le turbo dans ce débat c'est Bordeaux, et l'Aquitaine, du fait de son attractivité de métropole.

Justement, la Charente-Maritime ne risque-t-elle pas d'y perdre ? De voir son importance touristique, par exemple, se diluer ?

Non, pas du tout. Nous avons déjà pris deux exemples avec Alain Rousset. En œnotourisme, nous avons tout à gagner à développer des circuits communs entre Bordeaux et Cognac. Pour la promotion de la façade Atlantique aussi, nous serons plus forts. Sans rien perdre puisque nous sommes déjà complémentaires.

Recueilli par Stéphane Vacchiani, Sud Ouest, 19 juin 2014

Partie 3

Jusqu'où réformer ?

LES TROIS RÉGIONS PRÊTES POUR UN MARIAGE

Ce n'est peut-être pas le visage définitif de la future grande région, mais on semble s'en approcher. La dernière carte qui prévoit une fusion Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin donne en effet plutôt satisfaction aux élus des trois régions, même si, ici et là, des réserves continuent à se manifester, notamment du côté de François Bayrou (lire ci-contre) et sur les frontières nord de cette nouvelle entité. Ce projet de fusion a été entériné mardi par les députés PS à la veille de l'ouverture de l'examen de la réforme à l'Assemblée nationale. Cette nouvelle carte de France, avec seulement 13 régions, tient compte, selon eux, des critiques et devrait permettre de déminer le débat.

5,7 millions d'habitants

Globalement bien accueillie dans le Sud, cette nouvelle carte de France a en revanche suscité une levée de boucliers dans le Nord, où la fusion entre la Picardie et Nord-Pas-de-Calais a refait surface. La maire de Lille, Martine Aubry, et plusieurs hauts responsables socialistes ont fait savoir qu'ils étaient opposés à un tel rapprochement, qui constitue selon eux une « aberration économique et sociale ». Privée d'un rapprochement avec le Limousin et Poitou-Charentes, la région Centre se retrouve désormais isolée, et certains élus suggèrent maintenant une union avec les Pays de la Loire, qui semble pourtant peu probable. Le débat est donc loin d'être clos. Dans le Sud-Ouest, si ce mariage à trois devait se confirmer, la future région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes rassemblerait 12 départements et compterait 5,7 millions d'habitants. De par sa population, elle deviendrait la deuxième région de l'Hexagone (hors Île-de-France). Elle serait seulement devancée par Rhône-Alpes-Auvergne (7,8 millions d'habitants) et ferait jeu égal avec Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon.

La puissance de l'Aquitaine

Cet ensemble constituerait aussi la plus vaste région française, et il faudrait que les Aquitains fassent des progrès en géographie pour situer sur une carte des villes comme Ussel (sous-préfecture de la Corrèze) ou Parthenay (sous-préfecture des Deux-Sèvres), leurs nouvelles voisines. Les habitants du Limousin et de Poitou-Charentes devraient quant à eux s'habituer à vivre avec une nouvelle capitale, puisque Bordeaux conserverait obligatoirement son statut de leader dans cette future grande région, aussi bien d'un point de vue économique que démographique. Avec 720 000 habitants, la Communauté urbaine est sans rivale : l'agglomération de Limoges dépasse à peine les 200 000 habitants et celle de Poitiers en

compte seulement 130 000. « Quoi qu'il arrive, les deux Charentes auraient fini par rejoindre l'Aquitaine. Nous nous serions retrouvés isolés, alors que dans cette fusion nous pouvons profiter de la puissance de l'Aquitaine. Et demain, Bordeaux ne sera qu'à une heure de Poitiers en TGV », souligne Claude Bertaud, président du Conseil général de la Vienne, qui parie sur les complémentarités plutôt que sur les rivalités. « Créer de trop grandes régions peut éloigner l'usager du service public régional. Mais cette nouvelle carte présente des cohérences », reconnaît également Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine. S'il n'était pas demandeur d'une redéfinition des frontières, il estime toutefois qu'il est « plutôt flatteur de voir que des régions veulent se rapprocher de nous ». Mais il le répète depuis maintenant plusieurs semaines : « L'essentiel est à venir. Le vrai problème, ce sont les ressources, la clarification des compétences et le renforcement des pouvoirs des régions sur l'emploi. »

Sauver les départements ?

Député PS de la Dordogne, Germinal Peiro espère aussi que les discussions à venir permettront de sauver les départements en dehors des territoires métropolitains et dans les zones rurales. Il a tiré d'un entretien en tête à tête avec le président de la République la certitude qu'il y avait encore une chance d'éviter leur disparition annoncée. « Les choses sont en train de s'infléchir, assure-t-il. On n'a pas perçu que le Département est un organisme de solidarité et surtout de proximité. On ne peut pas élargir les régions et supprimer les départements. Jamais les intercommunalités, même renforcées, ne pourront exercer les compétences des Conseils généraux. ». Le député périgourdin, qui a créé un groupe de travail sur le sujet, a eu la surprise, dit-il, de voir arriver 70 parlementaires à la première réunion organisée cette semaine. « Nous allons rester en contact cet été et nous ferons de nouvelles propositions dès la rentrée. ».

Pierre Tillinac, Sud Ouest, 17 juillet 2014

RÉFORME TERRITORIALE LA CARTE DES FUTURES RÉGIONS EST SANS DOUTE APPELÉE À ÉVOLUER; LES DESSOUS DE LA CARTE

Elle lance un processus dont l'essentiel reste caché

La carte des régions françaises diffusée lundi soir par l'Élysée en cache d'autres. Pour sortir de l'« effet d'optique » provoqué par le géographe Hollande, les tableaux ci-dessus montrent à quoi correspondent ces territoires en termes de démographie, d'activité économique et de taux de chômage. Un nouveau paysage et de nouveaux classements apparaissent. En affinant les chiffres, l'Aquitaine devient ainsi la région agricole n° 1 (en pourcentage d'activité). Et le grand ensemble formé par l'addition de Poitou-Charentes, du Centre et du Limousin se classe n° 5 au plan industriel. Un territoire très peuplé mais peu dense. On cherche les lignes de force, la cohérence de cette mouture. La taille et l'emplacement des métropoles n'ont visiblement pas guidé le crayon. Le poids démographique, la richesse par habitant et l'emploi apparaissent comme les plus grands dénominateurs communs. Même si le Nord-Pas-de-Calais est largement plus touché par le chômage et l'Île-de-France toujours nettement plus riche que les autres. Vers le 18 juin, trois premiers textes de loi devraient revenir du Conseil d'État en Conseil des ministres. L'un pour repousser les cantonales et régionales à novembre 2015, l'autre pour asseoir la nouvelle configuration de cette carte et le troisième pour répartir les compétences entre ces nouvelles régions, les départements appelés à disparaître en 2020 et les nouvelles intercommunalités contraintes de passer à 20 000 habitants au 1er janvier 2017. Sans oublier les métropoles.

Dépeçage des départements

Pour appréhender plus nettement la géographie administrative de la France du XXI^e siècle telle que l'imagine l'exécutif, il faudra rapidement croiser, à l'échelle de chaque nouvelle région et des bientôt ex-départements, le poids des métropoles et des nouvelles intercommunalités à 20 000 habitants. Puisque les compétences dévolues aux départements sont appelées à être attribuées tantôt aux régions, tantôt aux métropoles, tantôt aux intercommunalités, et même parfois à l'État – on parle des Services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) et de l'enfance. Quels champs d'intervention restera-t-il aux

départements jusqu'en 2020 ? A priori le bloc social, la culture, le sport et les aides aux communes. Les conseillers généraux élus en 2015 risquent de trouver le temps long. D'autant plus que leurs compétences résiduelles seront absorbées durant ces cinq années par les autres collectivités. De manière que les départements ne soient plus que des coquilles vides lors de leur disparition. Parmi les conseillers généraux, notamment les poids lourds, beaucoup vont sans doute lorgner sur les sièges des conseillers régionaux dès 2015... « Une manière pour François Hollande de réinventer le conseiller territorial de Sarkozy », plaisante un proche. L'initiative des départements du Poitou-Charentes, qui ont voté vendredi une motion pour demander leur rattachement à l'Aquitaine, a-t-elle une chance d'être entendue ? Oui et non, dit-on dans l'entourage de François Hollande et du secrétaire d'État André Vallini. Ceux qui répondent non avancent que le projet de loi de juin, en fixant les limites des nouvelles régions, les rendrait inviolables. Une thèse que ne soutiennent pas ceux qui estiment qu'un prochain texte de loi, à l'automne, ouvrira un « droit d'option » aux départements pour quitter telle ou telle entité régionale au profit d'une autre. Étant entendu qu'il n'est pas nécessaire de passer par la case constitutionnelle pour qu'un département change de région.

Les raisons de la carte

Dans les cercles du pouvoir, on a baptisé l'ensemble formé par Poitou-Charentes, Limousin et Centre du joli nom « d'Absurdie ». Un néologisme en hommage à Ségolène Royal, pour laquelle aurait été dessiné cet étrange ensemble en attendant de le dépecer à l'automne. Ségolène Royal refusait en effet toute intégration de la région dont elle fut la présidente à l'Aquitaine... « Plus les nouveaux ensembles sont importants, plus ils sont appelés à être taillés ici et là cet automne », explique anonymement un bon connaisseur du dossier. Selon lui, une dizaine de départements auraient été identifiés comme étant susceptibles d'être « exfiltrés » de leur région d'origine, dont les deux Charentes, la Mayenne et la Loire-Atlantique. Pourquoi donc avoir publié une telle carte, si l'idée est de la faire évoluer ici et là en prenant appui sur des motions telles que celle initiée en Poitou-Charentes, sur des référendums d'initiative

populaire, ou encore via des amendements au Parlement ? Beaucoup de raisons sont avancées. Il fallait enclencher la dynamique rapidement après l'échec des élections européennes. L'effet carte permettait d'occulter l'essentiel, la redistribution en cours des compétences. Et préparait les esprits à une autre carte, sans doute plus importante encore : celle des futures intercommunalités à 20 000 habitants.

« Nous avons mis vingt-deux ans en France pour obtenir des intercommunalités à 5 000 habitants. Et là, nous sommes partis pour multiplier leur taille par 4 en seulement dix-huit mois. C'est effectivement l'un des grands enjeux de la réforme territoriale », estime un des techniciens qui ont planché autour de François Hollande. De la tactique avant toute chose, donc.

Dominique De Laage, Sud Ouest, 8 juin 2014

RÉFORME TERRITORIALE FRANÇOIS HOLLANDE DEVRAIT ANNONCER D'ICI À DEMAIN LA CRÉATION DE 12 SUPER-RÉGIONS; UN MILLEFEUILLE ALLÉGÉ À 12 OU 15 RÉGIONS ?

Mais l'ARF, via Alain Rousset, lui a proposé une carte à 15 régions

Si l'annonce par François Hollande d'une vaste réforme destinée à amaigrir sérieusement le millefeuille territorial a laissé de nombreuses questions en suspens, ces interrogations devraient être en partie levées en ce début de semaine. Huit jours après la déroute des européennes, le chef de l'État devrait en effet tenter de reprendre la main en dévoilant, d'ici à demain, les contours de cette future loi. Laquelle devrait se traduire par la création d'une douzaine de super-régions en métropole, contre 22 aujourd'hui. Il s'agira donc pour le locataire de l'Élysée de préciser le calendrier de cette réforme, à commencer par la date des prochaines élections régionales, qui pourraient être reportées à l'automne 2015 ou au printemps 2016. Il sera aussi attendu sur leurs compétences et plus encore sur leurs nouvelles frontières géographiques. En clair, il va devoir dire qui fait quoi et qui fusionne avec qui. Et, in fine, qui disparaît. Ce dernier point étant bien entendu, avec le report des élections, l'un des plus sensibles.

Contre-attaque

Ainsi, selon une carte publiée dans « Le Journal du dimanche », l'Aquitaine et Poitou-Charentes ne fusionneraient pas. Si Ségolène Royal, l'ex-présidente de Poitou-Charentes, a déjà indiqué qu'elle préférerait un mariage avec la région Pays de la Loire, le scénario présenté hier prend toutefois une autre direction. En effet, selon ces projections, l'Aquitaine formerait un nouvel ensemble avec le Limousin, tandis que Poitou-Charentes se regrouperait avec le Centre. À noter aussi que la région Midi-Pyrénées, présidée par Martin Malvy, rejoindrait le Languedoc-Roussillon. Reste que, dans le Sud-Ouest, cette carte est à prendre avec des pincettes, en particulier en ce qui concerne les deux départements de la Charente et de la Charente-Maritime. De par leur position, il semble en effet difficile de les intégrer dans une telle région Poitou-Charentes-Centre ; en clair, de leur demander de se tourner vers Orléans, alors qu'ils ne sont qu'à une heure de Bordeaux. Une particularité qui n'a échappé ni à Dominique Bussereau, le président

du Conseil général de Charente-Maritime (lire par ailleurs), ni à Alain Rousset, le président du Conseil régional d'Aquitaine et de l'Association des Régions de France (ARF). Toutefois, si ce dernier estime que ces deux départements ont toute leur place en Aquitaine, il promet d'ores et déjà d'écouter attentivement les prochaines annonces de François Hollande. Et pour cause. Si le chef de l'État et Manuel Valls ont planché tout le week-end sur cette réforme, l'ARF n'est pas restée les bras croisés. Bien au contraire. Elle a, elle aussi, mobilisé ses experts afin de peser dans ce débat. Le 20 mai, Alain Rousset a ainsi remis au chef de l'État une autre carte que celle publiée hier. Une carte non pas à 12 régions, mais à 15. Et prenant en compte les subtilités départementales.

Question de puissance

Dans cette projection, l'Aquitaine intègre sans surprise la Charente et la Charente-Maritime, ainsi que la Corrèze, mais sans absorber entièrement la région Poitou-Charentes. Si l'on peut y voir une manière habile d'éviter tout conflit avec Ségolène Royal, Alain Rousset avance, lui, un tout autre argument. Alors que l'exécutif a fait de la taille des régions le moteur de leur développement, Alain Rousset n'hésite pas à retoquer cette approche : « L'essentiel, ce n'est pas la taille, c'est la puissance. Nous sommes, à compétence égale, avec les autres régions européennes, dans un rapport de 1 à 5 pour l'action en faveur de l'emploi, l'innovation, la recherche... ». Et d'ajouter : « La taille des régions françaises est dans la moyenne européenne. Elles ne sont pas plus petites que les autres. Si vous mettez deux régions ensemble avec le même niveau d'intervention, ça ne changera strictement rien. ». Pourtant d'une prudence de Sioux quand il s'agit de critiquer l'exécutif, il réfute aussi catégoriquement l'argument des économies pour le budget de l'État – entre 12 et 25 milliards d'euros espérés. « La fusion des régions n'apportera aucune économie, martèle-t-il. Il y a moins de 1 % de fonctionnaires en dehors des collaborateurs et des agents des lycées. Au contraire, les frais de fonctionnement vont augmenter. ».

Lot de consolation ?

Pis, selon lui, ces ensembles régionaux porteraient en eux le gène de nouvelles désillusions électorales : « Si nous créons de très grandes régions, on désincarnera nos actions au quotidien. Ce qui entraînera un vote politique de rejet, et nous risquons d'avoir le Front national à la tête de certaines régions. Ce serait dramatique pour la fin du quinquennat du président de la République. ». Pour Alain Rousset, ce n'est pas sur le dos des régions que l'État soignera ses finances. À ses yeux, il faut surtout une réforme globale qui impose la suppression des départements et le regroupement des intercommunalités. « La multiplication des intercommunalités a coûté très

cher en frais de fonctionnement », glisse-t-il. S'il a développé ses arguments auprès de François Hollande, rien ne dit qu'il a été entendu. Il ne s'en cache d'ailleurs pas : « Si le Sénat ne retient de la réforme que la fusion des régions, ce sera un échec. Il n'y aura pas de réforme. » La pilule sera peut-être moins amère avec la Charente et la Charente-Maritime en lot de consolation ? « La fusion des régions n'apportera aucune économie. Au contraire, les frais de fonctionnement vont augmenter ». « Nous risquons d'avoir le FN à la tête de régions. Ce serait dramatique pour la fin du quinquennat du président ».

Jefferson Desport, Sud Ouest, 2 juin 2014

RÉFORME TERRITORIALE PRÉSENTÉE DEMAIN EN CONSEIL DES MINISTRES; « COMME SAINT THOMAS »

Alain Rousset, le président PS de la Région Aquitaine, en attend beaucoup. Trop ?

Président de la Région Aquitaine et de l'Association des Régions de France (ARF), Alain Rousset apporte un soutien sans faille à la volonté décentralisatrice du président Hollande. Mais n'y croira vraiment qu'une fois les pièces en main.

« Sud Ouest ». Vendredi, en réunissant les élus d'Aquitaine en session plénière autour de la réforme, on ne vous a guère senti enthousiaste. Pourquoi ?

Alain Rousset. J'aurais préféré un texte sur les compétences des Régions avant une nouvelle carte des régions pour lancer cette réforme. Et selon moi, l'essentiel n'est pas dans la taille des régions mais dans leur force, leur puissance. Je ne trouve donc pas la méthode géniale. Et le débat sur les compétences et les financements sont loin d'être clos. Je suis un peu comme saint Thomas face à la volonté décentralisatrice de cet État par essence centralisé. J'attends de voir pour y croire.

Vous doutez de la volonté du président Hollande ?

Non. Le texte que le président de la République a publié dans la presse quotidienne régionale, est clairement un acte de décentralisation. Mais dès que les équipes de l'ARF entrent dans le détail des discussions avec les ministères comme c'est le cas actuellement, ce n'est déjà plus la même musique. L'histoire de cet État, l'organisation de ses corps, leurs perspectives de carrières, supposent que l'on maintienne et la déconcentration depuis Paris et la décentralisation. Même si l'on n'a plus les moyens de se payer les deux, dans bien des ministères, nous entendons des discours d'organisation qui datent d'une cinquantaine d'années. D'où ma vigilance. On ne reformera ce pays en profondeur qu'en le décentralisant de manière massive. Même si le signal de départ a été donné par François Hollande, le pays est tellement centralisé qu'il a du mal, par essence, à aller plus loin dans sa décentralisation. Souvenons-nous de la réforme Raffarin. De régionaliste à la base, son texte était sorti départementalisé du Sénat.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les services de Bercy résistent donc, comme ils l'ont déjà fait lors de la réforme Lebranchu ?

Le vrai objectif du président de la République est de réconcilier les Français avec l'action publique et leurs institutions. C'est qu'un chômeur ne soit plus un nomade passant d'un organisme à l'autre, qu'un chef d'entreprise soit mieux accompagné en termes d'innovation et de développement. La vraie solution au problème du chômage, c'est le développement des entreprises. Le fait de « déparisianiser » la décision publique et le pouvoir économique libérera l'emploi et la croissance du pays. En dépit de la volonté présidentielle, « déparisianiser » ne se fait pas sans résistances, en effet. Le président devra taper régulièrement du poing sur la table. Mon rôle, entre autres, est de l'aider à rester attentif.

Arnaud Montebourg n'est-il pas un meilleur allié que ne le fut Pierre Moscovici ?

Il a eu une attitude extrêmement positive, en matière de régionalisation de la BPI et dans le dossier de Turbomeca notamment. Mais le pouvoir central amène toujours les mêmes visiteurs du soir, la même consanguinité. Or les PME ou les ETI ne sont pas au cœur de la préoccupation de ces visiteurs.

Comment se fera demain la péréquation en direction des territoires – notamment ruraux – les plus pauvres ?

Nous y travaillons. Cela fera l'objet d'un deuxième train de lois, à l'automne. La continuité et la proximité de l'action publique seront assurées. La solidarité sera même renforcée par l'agrandissement des intercommunalités. Je crois beaucoup à la réintroduction de la dynamique des « pays », qui correspondaient initialement à des bassins de vie.

La carte des régions sera-t-elle amendable selon vous ?

Je le pense, même si cela sera compliqué.

Dès lors, êtes-vous pour l'union des deux Charentes à l'Aquitaine ?

Je pense qu'elles ont vocation à le faire, si c'est leur choix.

Supprimer les départements, n'est-ce pas toucher à l'identité française ?

On ne fera pas disparaître le Périgord et son histoire. La France compte de nombreuses petites patries. Elles sont immuables. Le Pays basque réclamait le statut de département. Est-ce pour autant qu'il a disparu ? Je crois beaucoup à la future carte des intercommunalités de 20 000 habitants. Elle sera celle des nouveaux « pays » français.

Dominique De Laage, Sud Ouest 17 juin 2014

LA RÉVOLTE DES « SUDISTES »

RÉGIONS. Alors que les débats ont débuté à l'Assemblée nationale, des députés socialistes béarnais et landais annoncent qu'ils ne voteront pas la fusion Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

François Bayrou et David Habib dans un même combat... Pour ceux qui ont connu la campagne acharnée que se sont livrée les deux hommes il y a quelques mois pour conquérir la mairie de Pau, l'image a de quoi surprendre. Mais alors que l'Assemblée nationale a entamé les débats sur la refonte des régions, les deux élus béarnais refusent l'un comme l'autre la fusion de l'Aquitaine avec Poitou-Charentes et le Limousin. Quand le maire de Pau et président du Modem parlait hier dans nos colonnes d'« improvisation totale », le député PS béarnais évoque « l'humiliation » d'un tel projet pour les populations du sud de l'Aquitaine. Ainsi se dessine dans les Pyrénées-Atlantiques, mais aussi dans les Landes, une fronde où les appartenances politiques n'ont plus lieu d'être.

Emmanuel votera contre

Hier encore, c'est le sénateur Modem basque Jean-Jacques Lasserre qui invitait ses collègues parlementaires des Pyrénées-Atlantiques mardi prochain, afin de préparer une réplique juste avant l'examen du fameux article 1 de la réforme territoriale, qui doit instaurer les nouvelles régions. « L'heure est assez grave pour qu'on laisse de côté les étiquettes », explique-t-il. Quant à la députée béarnaise Martine Lignières-Cassou, elle annonçait ne pas vouloir voter le texte en l'état, et se démarquer ainsi, « et pour la première fois », d'une proposition de son groupe. En clair, tous les députés socialistes béarnais rejoignent la fronde, quand leur collègue bayonnaise Colette Capdevielle, qui avait cosigné un amendement pour

une fusion Aquitaine et Midi-Pyrénées, attend de voir. Ils viennent en tout cas de recevoir un soutien de poids, celui d'Henri Emmanuelli. Le Landais confiait hier qu'il votera contre le texte en l'état. C'est que, vu des pieds des Pyrénées, ou de la Chalosse, c'est selon, Bressuire ou Guéret paraissent bien loin. « Pendant plusieurs semaines, on nous a parlé de l'Aquitaine seule. Et puis, presque par surprise, on nous pond deux amendements pour rajouter le Limousin et Poitou-Charentes. Désormais, l'Aquitaine sera frontalière de Rhône-Alpes, puisque le Limousin touche l'Auvergne qui doit fusionner avec eux. C'est proprement ahurissant », s'énerve le socialiste David Habib.

La faute aux Girondins ?

L'humiliation, il la ressent surtout pour ne pas avoir été écouté par ses collègues socialistes. « Quand je vois qu'Alain Juppé et Alain Rousset sont contents, le Béarnais que je suis se méfie. » Pour la plupart de ces parlementaires du Sud-Aquitaine, c'est en effet le poids des élus girondins, mais aussi charentais, qui a fait pencher la balance vers le grand nord. « Nous avons déjà un problème, c'est que Bordeaux est loin, et qu'il est parfois presque aussi difficile de dialoguer avec qu'avec Paris », lâche le président du Conseil général des Landes. Mais derrière les arguments de distance, les frondeurs évoquent aussi la « cohérence » historique, mais aussi économique, entre Aquitaine et Midi-Pyrénées. « Alain Rousset m'a expliqué qu'il ne pouvait y avoir deux métropoles comme Bordeaux et Toulouse dans une même région.

Mais si elles ne sont pas ensemble, elles joueront à fond la compétition plutôt que la complémentarité », ajoute Martine Lignières-Cassou. S'ils font bloc au pied des Pyrénées, les parlementaires n'en caressent pour autant pas d'espairs fous. Hier, peu d'entre eux pensaient pouvoir repousser la fusion avec Poitou-Charentes et Limousin. C'est pour cela que David Habib parle d'envisager de consulter la population pour provoquer un retrait des Pyrénées-Atlantiques de l'Aquitaine. En 2016, en effet, les départements pourront choisir de quitter une région pour une autre. « Mais il faut que les deux régions soient d'accord, ce qui paraît très difficile. Ce gouvernement qui a imposé le mariage pour tous est en train d'instaurer en matière institutionnelle le divorce pour personne », résume le socialiste David Habib.

Nicolas Rebière, Sud Ouest, 18 juillet 2014

UNE RÉFORME EN QUÊTE D'ÉCONOMIES

Depuis ce soir de juin où le gouvernement avait livré au public une première mouture de la carte des régions, tracée à la hâte, le premier volet de la réforme territoriale évite difficilement de donner une impression de capharnaüm. En deux mois, la carte des régions aura changé trois fois, essuyé une fin de non-recevoir de la part du Sénat (qui a refusé de l'examiner) et suscité des levées de boucliers chez les barons locaux toutes tendances confondues. Rien ne dit d'ailleurs que d'autres modifications ne surgiront pas dans les semaines qui viennent. Pourtant, ce seul redécoupage ne suffira pas à générer les économies promises par le gouvernement. Et il est évident que la seule réduction du nombre de régions, entités par ailleurs relativement pauvres en personnels, ne générera pas les « 12 à 20 milliards » annoncés sans doute précipitamment (en l'absence de chiffres étayés) par le gouvernement.

La question des doublons

C'est donc le deuxième étage de la réforme concernant les compétences des collectivités qui devrait permettre d'y voir plus clair sur les économies envisageables. Mais celui-ci ne sera pas débattu avant la rentrée. Pour les tenants de la réforme, c'est bien dans le goût français pour les doublons, l'inflation des embauches dans les collectivités, les financements croisés, les compétences enchevêtrées sur lesquelles plane aussi parfois l'ombre du clientélisme que se trouvent peut-être les milliards espérés. Transferts de compétences

des départements aux régions, mutualisation des communes, création de grandes intercommunalités seront donc les véritables indicateurs des économies possibles. Chantre de la réduction des dépenses publiques, le député René Dosière estime qu'il est possible de récupérer près de 20 milliards en puisant dans les 165 milliards qui se superposent au niveau des communes, intercommunalités et syndicats mixtes.

Des surcoûts à prévoir

Ainsi, la suppression de la clause de compétence (qui permet à chaque collectivité de s'occuper de ce qui lui paraît nécessaire) semble inévitable pour une véritable rationalisation du millefeuille territorial. Supprimée en 2010, cette clause fut rétablie en 2014... Autant dire que ce deuxième volet de la réforme risque de susciter d'âpres débats. D'autant que celle-ci est censée se parachever par une troisième phase : la suppression des Conseils généraux. Chez les élus locaux, cette suppression est loin de faire l'unanimité, souvent au nom de la préservation de la ruralité, mais aussi (même s'ils s'en défendent) parce que ces assemblées sont devenues au fil du temps

de puissants instruments du pouvoir local. Plusieurs présidents de Conseils généraux se sont déjà dits prêts à ferrailer contre la réforme. Il est donc probable que le Sénat, par nature sensible aux arguments des élus locaux, soit partagé sur la question. D'autant que, si elle arrivait à terme, la réforme pourrait comporter dans un premier temps quelques surcoûts : création d'antennes des nouveaux Conseils régionaux, formation de personnels pour assumer de nouvelles compétences... Autant de difficultés qui expliquent sans doute que les velléités de réforme du millefeuille territorial ont la plupart du temps été prudemment enterrées.

Sud Ouest, 18 juillet 2014

TROIS QUESTIONS À ...

ALAIN ROUSSET. Président de l'Association des régions de France et président de la Région Aquitaine

1. Pourquoi avez-vous insisté hier à l'Assemblée nationale sur la mission première des régions ?

La carte des futures régions a été améliorée par le travail parlementaire, mais le problème essentiel reste

les moyens et les compétences des futures régions. Je suis inquiet de voir que l'on va remonter à la région des compétences qui sont en concurrence avec son cœur de métier, qui reste le développement économique. Les collègues, par exemple, c'est une compétence liée à celle des écoles primaires. Ce

que je souhaite, c'est que l'on renforce les moyens économiques, la diversification industrielle. L'État doit transférer aux régions les moyens de l'action territoriale. Il ne faut pas d'un État qui continue d'intervenir partout, alors qu'il existe une relation presque filiale entre les entreprises et la région. On ne créera de l'emploi qu'avec des régions fortes, en s'appuyant sur le couple entreprise/ région.

2 La carte sur laquelle la discussion est engagée vous semble-t-elle la bonne ?

Je reste réservé sur le fait d'avoir des régions de trop grande taille. Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin, on fera le job, mais c'est un peu trop grand. La course au gigantisme n'est pas une bonne chose. La vraie question est celle des moyens. Les régions de France dépensent en moyenne 315 euros par an et par habitant, alors que c'est entre 3 000 et 5 000

euros/an/habitant dans les régions équivalentes des autres pays d'Europe. Et dans l'accompagnement des entreprises, les régions des autres pays font cinq fois plus que nous.

3 Vous comprenez les députés sudistes qui veulent une union avec Midi-Pyrénées ?

Alors là, on créerait un mastodonte encore plus gros. Je suis inquiet par rapport à la taille des futures régions. Il ne faut pas perdre la notion de proximité. Et, objectivement, il existe des complémentarités industrielles, des coopérations, avec Midi-Pyrénées, qui ne vont pas s'arrêter avec les nouvelles régions.

Recueilli par Denis Lherm, Sud Ouest, 18 juillet 2014

Sommaire

Introduction 3

Biographies 5

Réforme territoriale : une affaire d'identité ?

Hollande s'emploie à redessiner la France..... 13

Le Premier ministre semble résolu à réduire le nombre de Régions, en passant par la loi;
Pourquoi Valls redessine la carte..... 15

Casse-tête politique autour des territoires 17

Une nouvelle carte du Sud-Ouest émerge 18

Big bang territorial : « Cette réforme s'est décidée dans la plus grande obscurité »..... 19

Départements et grande région, quelle articulation ?

Scepticisme face à la nouvelle carte régionale..... 23

Quelle grande Région en 2017 ? 25

La future entité territoriale suscite les débats; Entre doutes et adhésion..... 27

Le rapporteur du texte propose une seule modification consensuelle : la fusion Limousin et
Aquitaine; Une fusion avec le Limousin bien peu désirée 29

« Ni débat ni étude » 31

Henri Emmanuelli votera contre le projet cet après-midi; « Je ne suis pas d'accord avec cette
nouvelle carte »..... 32

Charentais, quel avenir pour la région ? 33

Bussereau met le turbo..... 34

Jusqu'où réformer ?

Les trois régions prêtes pour un mariage 37

La carte des futures régions est sans doute appelée à évoluer; Les dessous de la carte..... 39

François Hollande devrait annoncer d'ici à demain la création de 12 super-régions;
Un millefeuille allégé à 12 ou 15 régions ? 41

Présentée demain en Conseil des ministres; « Comme Saint Thomas »..... 43

La révolte des « sudistes » 45

Une réforme en quête d'économies 46

Trois questions à Alain Rousset 46